

RAPPORT D'ACTIVITÉ :2022



LE MANS
Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

SOMMAIRE

2

Éditos 3

Portrait de la métropole 5

Présentation	6
Compétences	8
Une gouvernance au service du territoire	9
Temps forts 2021	10
Le Mans Métropole en chiffres	12

Organisation 13

Organigramme général	14
Le cabinet du maire-président	16

En actions 17

Équipe de direction générale	18
Direction générale des services	19
Conseil, Organisation, Prospective	20
Prospective – Stratégie financière	21
Direction Éducation, Culture et Sport	22
Direction Développement	23
Aménagement urbain	24
Développement économique et Innovation	25
Énergie-Climat	26
Habitat – Logement	27
Mobilités – Transports	28
Urbanisme – Qualité architecturale	29
Voirie, Circulation et Éclairage public	30
Direction Gestion durable,	
Services urbains et Patrimoine	31
Missions Développement durable –	
Risques majeurs et Plan alimentaire	32
Cellule Proximité	33
Arche de la Nature	34
Eau et Assainissement	35
Entretien et hygiène des locaux	36
Moyens partagés	37
Nature en Ville	38
Propreté	39
Architecture et Régies techniques	40

Direction Solidarités et Santé 41

Mission Handicap	42
Mission Insertion numérique	43
Insertion	44
Politique de la Ville	45
Santé	46
Sécurité et Prévention de la délinquance	47
Direction ressources	48
Assemblées et Réglementation	49
Budget Programmation Dette Trésorerie Marchés et Achats publics	50
Communication interne	51
Conseils Prévention Santé au travail Contrôle externe	52
Département des Systèmes d'information	53
Juridique - Commande publique	54
Mission Gestion du SMAT	
et Concessions du domaine public	55
Ressources humaines	56
Communication externe	57
Courrier	58
Protocole/Relations extérieures/Événementiel	59

Structures associées 60

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités Le Mans Métropole 2022, qui est un support important pour dresser le bilan d'une année d'actions concrétisées afin de poursuivre notre travail au service du territoire dans le respect des engagements que nous avons pris.

Je salue à ce titre la mobilisation de tous les élus communautaires qui participent avec conviction à la définition d'une stratégie cohérente et porteuse pour notre métropole et l'implication de tous les agents de Le Mans Métropole qui contribuent à la mise en œuvre de ces projets.

Le cap que nous nous sommes fixés avec les 20 communes membres de Le Mans Métropole de construire ensemble un territoire durable, attractif et solidaire est traduit dans ce document par les mesures que nous avons prises et les projets que nous avons initiés.

Sur les enjeux de la transition énergétique et de l'environnement, nous pouvons citer quelques axes phares : la collecte des déchets ménagers en hippomobile dans la Cité Plantagenêt en janvier ; la concertation pour le plan Chronovélo en mars ; le nouveau réseau de chaleur dans le quartier Nord du Mans et sur Coulaines en avril ; l'inauguration de la centrale solaire au parc des expositions en mai ; la continuité du boulevard Nature avec le dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique pour les 22 km restants en juillet ; l'annonce du plan Mégapole qui est une véritable révolution énergétique en septembre.

L'ambition de l'attractivité, notamment économique, est prioritaire également et s'est concrétisée par la présentation du Plan stratégique d'investissement en conseil en mai, par la tenue des États généraux du développement économique réunissant 150 acteurs en septembre.

Enfin, la cohésion et la coopération à l'échelle de notre métropole demeurent des principes fondamentaux et préfigurent chacune de nos actions. Ainsi, avons-nous lancé en mars un projet d'administration Travailler Ensemble au Mans et adopté en conseil en décembre le projet de Territoire 2040 qui inscrit l'ensemble de nos objectifs collectifs tout en tenant compte des spécificités et des intérêts de chaque commune membre. Ce sont cet équilibre, ce respect mutuel et ces forces communes qui garantissent la dimension solidaire de notre métropole et sa capacité à se tourner vers l'avenir.

J'ajoute que tous ces défis à relever collégalement cohabitent avec une gestion saine des finances de la métropole et un traitement efficace et précis des services publics, toujours rendus avec qualité et proximité, pour répondre au plus près aux besoins de chacun.



Stéphane Le Foll
Maire de la Ville du Mans
et président de
Le Mans Métropole

« L'ambition de l'attractivité, notamment économique, est prioritaire également. »



Amel Kherchouch-Havrin
Directrice générale des
services de la ville du Mans

**« l'organisation
des services de
la Métropole et
nos méthodes
de travail
doivent
s'adapter
afin de mieux
anticiper les
soubresauts
de la
conjoncture. »**

L'année 2022 a été une année charnière pour la Métropole avec la reprise de la fréquentation de l'ensemble des équipements et services publics mais aussi sur le plan stratégique avec la consolidation de nos objectifs et ambitions pour les quinze prochaines années à travers l'élaboration du projet de territoire Le Mans Métropole 2040 et d'un plan stratégique d'investissement sans précédent à hauteur de 1,3 milliard d'euros.

Ces documents, qui sont le fruit d'une réflexion commune associent l'ensemble des acteurs du territoire, reflètent le changement de dimension qui s'opère au sein de nos politiques publiques ainsi que dans nos administrations pour rendre notre territoire plus attractif, durable et solidaire.

Pour ce faire, la Métropole s'appuie sur ses élus, ses agents et ses communes membres. Je tiens ici à saluer leur engagement et leur professionnalisme qui permettent malgré les contraintes de mener à bien les projets structurants pour nos communes membres, les entreprises du territoire et les citoyens.

Certains de ces grands projets sont entrés dans leur phase décisive, nous pouvons par exemple citer : les projets Chronolignes et Chronovélo avec la finalisation des études et le lancement des concertations avec la population, le lancement d'un concours d'architecture pour la rénovation intégrale du Palais des Congrès et de la Culture, la réflexion autour d'un nouveau campus universitaire proche de la gare ou bien le réaménagement du centre commercial des Sablons.

Dans ce contexte, l'organisation des services de la Métropole et nos méthodes de travail doivent s'adapter afin de mieux anticiper les soubresauts de la conjoncture pour que nous soyons davantage dans l'action et la prospective plutôt que dans la réaction aux événements.

Au niveau de nos grands projets, cette adaptation se caractérise par la prise en compte systématique des impératifs de la transition écologique dès leur conception avec toujours comme objectif le développement durable du territoire et la solidarité entre les communes membres et la Métropole.

Sur le plan interne, 2022 a permis la co-construction de notre projet d'administration avec l'élaboration de 75 actions qui contribueront à fluidifier le travail entre services, améliorer la qualité de vie au travail de l'ensemble des agents ou être plus à l'écoute de la population dans les parcours usagers. Enfin, cette année 2022 s'est achevée avec le renouvellement des représentants au sein des instances du personnel dans l'objectif d'un dialogue social de qualité et constructif.

C'est donc avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport d'activités 2022 de Le Mans Métropole qui reflète l'engagement quotidien de nos agents et de nos élus au service de notre territoire.

PORTRAIT DE LA MÉTROPOLÉ





Karine Mullet
Maire et conseillère
communautaire
Aigné



Gilles Leproust
Maire et vice-
président
communautaire
Allonnes



Eve Sans
Maire et conseillère
communautaire
Arnage



Patrick Desmazières
Maire et conseiller
communautaire
Champagné



Patrice Leboucher
Maire et conseiller
communautaire
**Chaufour-
Notre-Dame**



Christophe Rouillon
Maire et vice-président
communautaire
Coulaines



Maurice Pollefoort
Maire et conseiller
communautaire
Fay



Joël Le Bolu
Maire et vice-président
communautaire
**La Chapelle
Saint-Aubin**



Claude Lorient
Maire et conseiller
communautaire
La Milesse



Stéphane Le Foll
Maire du Mans
et président
Le Mans



Jean-Yves Lecoq
Maire et vice-président
communautaire
Mulsanne



Isabelle Leballeur
Maire et vice-présidente
communautaire
Pruillé-le-Chétif



Laurent Paris
Maire et conseiller
communautaire
Rouillon



Carole Heulot
Maire et vice-
présidente
communautaire
Raudin



Franck Breteau
Maire et vice-président
communautaire
**Saint-Georges-
du-Bois**



Yvan Goulette
Maire et conseiller
communautaire
Saint-Saturnin



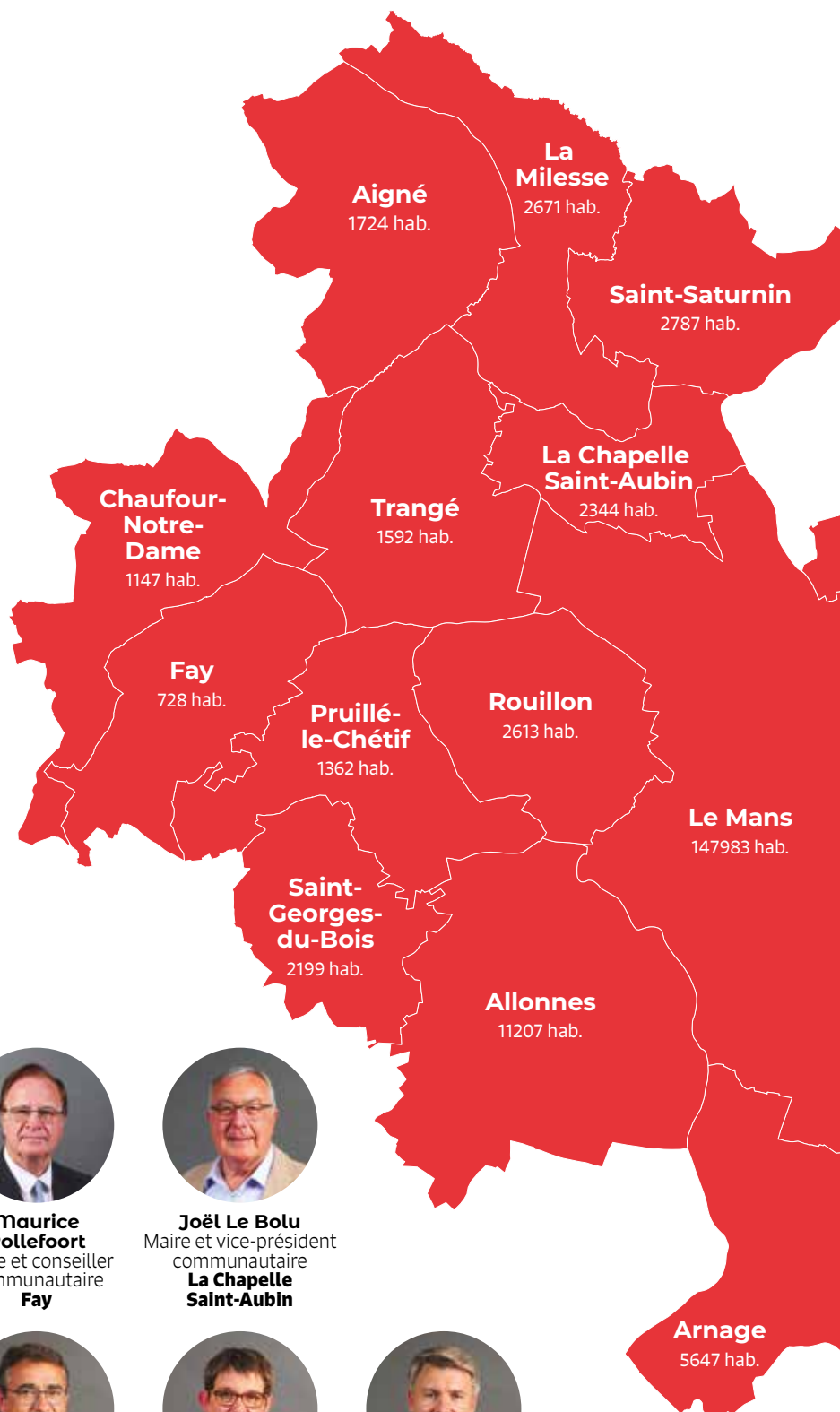
Marcel Mortreau
Maire et vice-président
communautaire
Sargé-lès-Le-Mans

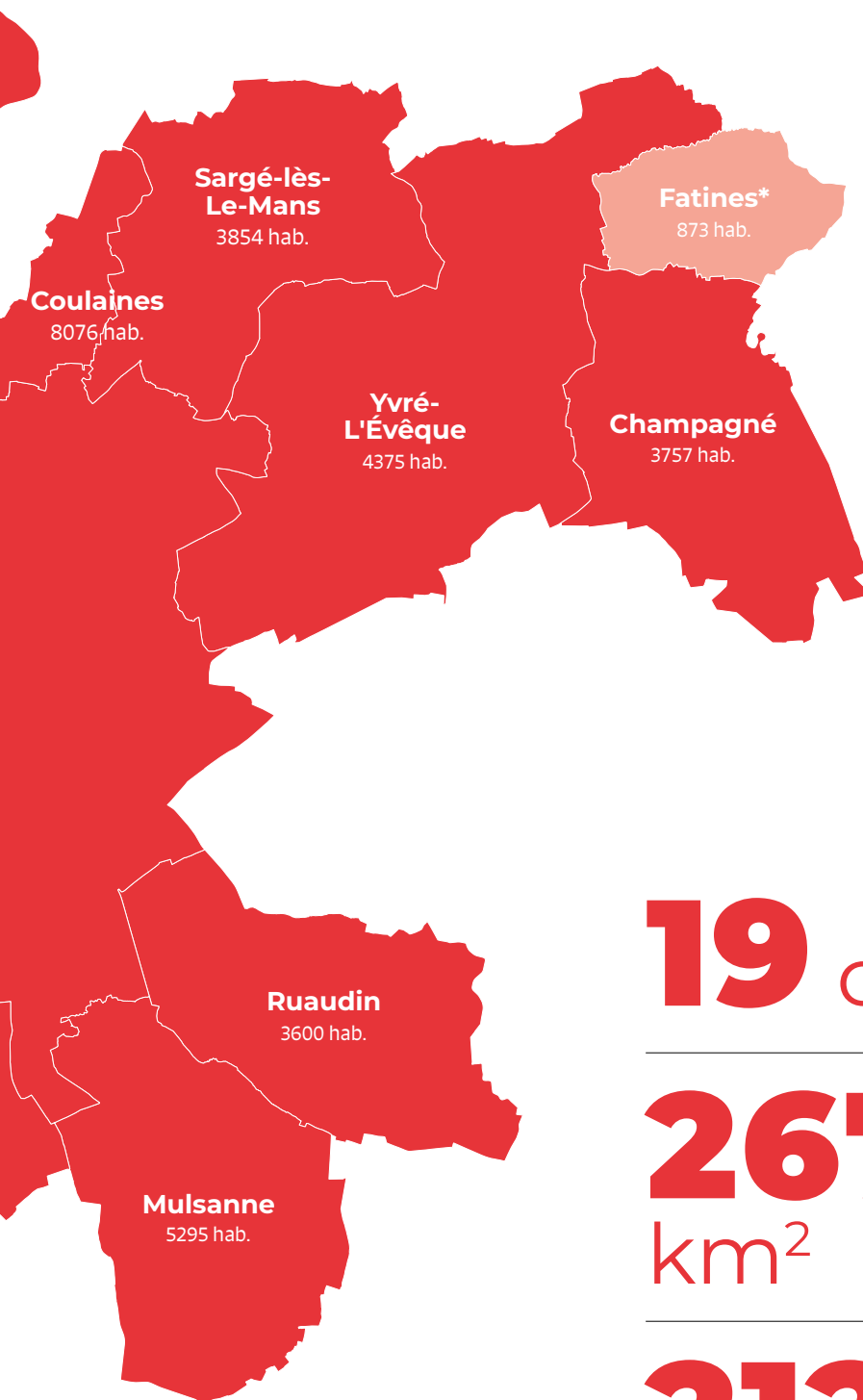


Jacky Marchand
Maire et conseiller
communautaire
Trangé



Damienne Fleury
Maire et conseillère
communautaire
Yvré-l'Évêque





19 communes

267,2
km²

212 961
habitants



→ URBANISME ET AMÉNAGEMENT URBAIN

- Plu -Zac
- Permis de construire
- Opérations d'aménagement
- Scot, réserves foncières



→ PROPRETÉ

- Ordures ménagères
- Collecte sélective
- Valorisation des déchets
- Nettoyement



→ MOBILITÉ

- Transport en commun
- Circulation
- Voies cyclable
- Boulevard Nature



→ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création des zones d'activité
- Accompagnement de l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation
- Promotion du tourisme
- Insertion par l'activité (Plie)

Compétences

8



→ VOIRIE ET AMÉNAGEMENT

- Voirie
- Stationnement
- Eclairage public
- Espace public



→ EAU ET ASSAINISSEMENT

- Eau potable
- Assainissement



→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Transition énergétique
- Plan Climat Energie
- Réseau de chaleur urbain



→ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POLITIQUE DE LA VILLE

- Coordination des dispositifs contractuels
- Europe - État - Région
- Contrat d'agglomération
- Logement
- Accueil des gens du voyage
- Arche de la Nature



→ SPORT

- Soutien aux clubs sportifs professionnels
- Nouveaux équipements sportifs structurants



→ SERVICE PUBLIC DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

- Création, aménagement, gestion et maintenance des points d'eau incendie



→ SANTÉ

- Contrat intercommunal de santé
- Maîtrise d'ouvrage des maisons de santé pluridisciplinaires

- Financement de formations des professionnels de santé
- Soutien à l'accueil des internes, des externes et des étudiants en santé



Une gouvernance au service du territoire

9



58 conseillers



7

séances
de bureau
exécutif et
de conseil

298

délibérations du
conseil en 2022
148 du bureau
+ 120 décisions du
président

TEMPS FORTS 2022

10



↑ JANVIER

Collecte des déchets ménagers en hippomobile dans la Cité Plantagenêt

Prise en charge de l'instruction des aides à la pierre de l'État.



↑ MARS ↓

Concertation pour le projet de Chronovélo

**Lancement du projet d'Administration Travailler Ensemble
Au Mans (TEAM)**



Début de la concertation pour le projet Arsenal-Marais



réseau

Chrono vélo:



→ AVRIL

Nouveau réseau
de chaleur Nord
du Mans et Couaines.

Nouvelle mission
d'inclusion numérique
avec une équipe
de 7 conseillers



→ JUILLET

Installation d'un centre
d'approvisionnement
pour les pompiers mobilisés
sur les incendies de Mulsanne,
Téloché et Ruaudin

Dépôts du dossier
de Déclaration d'utilité publique
pour les 22 km restants
du Boulevard Nature

↑ SEPTEMBRE

États généraux de la stratégie
de développement économique
et d'attractivité qui ont réuni
150 acteurs locaux

Announce du Plan Mégapole
LMM 2040 : une révolution
énergétique

→ OCTOBRE

Fin étude du projet de campus
universitaire Gare Sud

↓ DÉCEMBRE

Fin de la 3^e tranche
de la transformation du quartier
Saint-Nicolas

Adoption du projet de Territoire
2040 en conseil communautaire

11



→ MAI

Présentation du
Plan Stratégique
d'Investissement
en Conseil du
19 mai

Inauguration
de la centrale
solaire du parc
des Expos

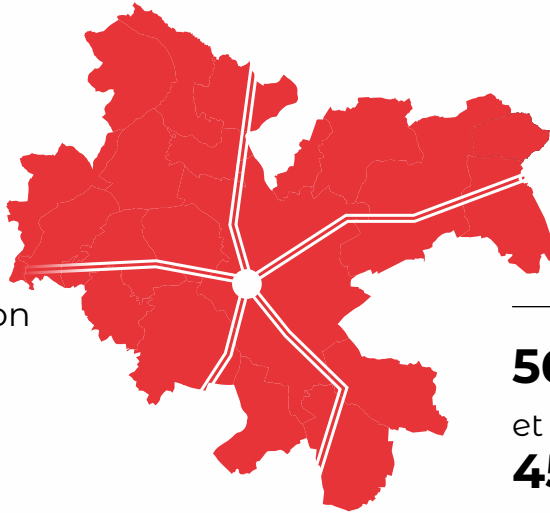


LE MANS MÉTROPOLÉ EN CHIFFRES

19
communes

3^e agglomération
des Pays de la Loire

212 961
habitants

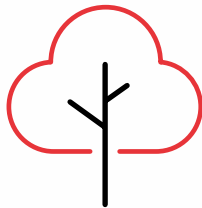


5 branches
autoroutières :
Caen, Nantes, Paris,
Rennes, Tours

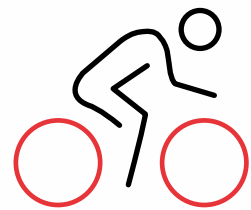
56 minutes en TGV de Paris
et **1h20** de Nantes,
45 mn de Rennes

12

+ de **4 000**
hectares boisés



135 km

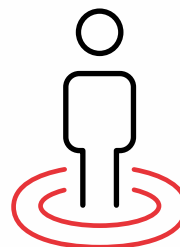


2 400
entreprises
créées en 2021



de **13 000**
à **14 000**
étudiants

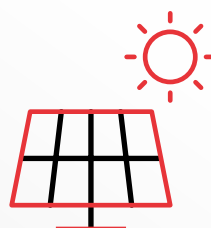
1 626
agents communautaires



+ de
108 métiers
différents
exercés dans la
collectivité



Près de **10 %**
d'énergie renouvelable
produite dans
la consommation
d'énergie finale



900 sites de
production photovoltaïques
produisent près de
23 GWh équivalent
à la consommation de
8 000 foyers (hors besoin
de chauffage)



ORGANISATION

Organigramme général



LE MANS
MÉTROPOLE
VILLE DU MANS
& CCAS

Structures associées

M. LE MAIRE - PRÉSIDENT
Stéphane LE FOLL

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES
Amel KHERCHOUC-HAVRIN

PROSPECTIVE -
STRATÉGIE
FINANCIÈRE
Catherine LE STRAT

CONSEILS,
ORGANISATION
& PROSPECTIVE

LES SAULNIÈRES
SALLE DES CONCERTS
Dominique QUÉTEL

CONSERVATOIRE
Jérémy CLOT

CULTURE & PATRIMOINE
Olivier CLOATRE

DÉVELOPPEMENT &
ACTION CULTURELS
Pierre-Michel ROBINEAU

MÉDIATHÈQUES &
ARCHIVES
Sophie ROUYER

PRODUCTION REPAS
Daniel GRAS

TOURISME & PATRIMOINE
Franck MIOT

MUSÉES
Alice GANDIN

ENFANCE
JEUNESSE - SPORTS
Bertrand MESME

ÉDUCATION
Isabelle CHAUVOT

LE MANS ÉVÉNEMENTS
Julien RAIMBAULT

QUINCONCES -
ESPAL
Virginie BOCCARD

ESAD - TALM
Christian MORIN



DGA
ÉDUCATION, CULTURE
& SPORTS
Marie Pierre BLANC

UMCS
CENTRES SOCIAUX
Nathalie MARQUET

SÉCURITÉ & PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE
Thierry GIRARD

VIE DES QUARTIERS
Reynald VOGEL

POLITIQUE DE LA VILLE
Judith BOITARD

SANTÉ
Stéphanie LEDRU-GILBERT

SOLIDARITÉ -
ACCOMPAGNEMENT
Pascale PEREZ-TREGOUET

EHPAD PUBLIC
Jean-Michel ALLARD

POPULATION
Laurence POITOU

AIDE & SOINS A DOMICILE
Nadège GALON

EHPA - VIE SOCIALE
Franck FORGET

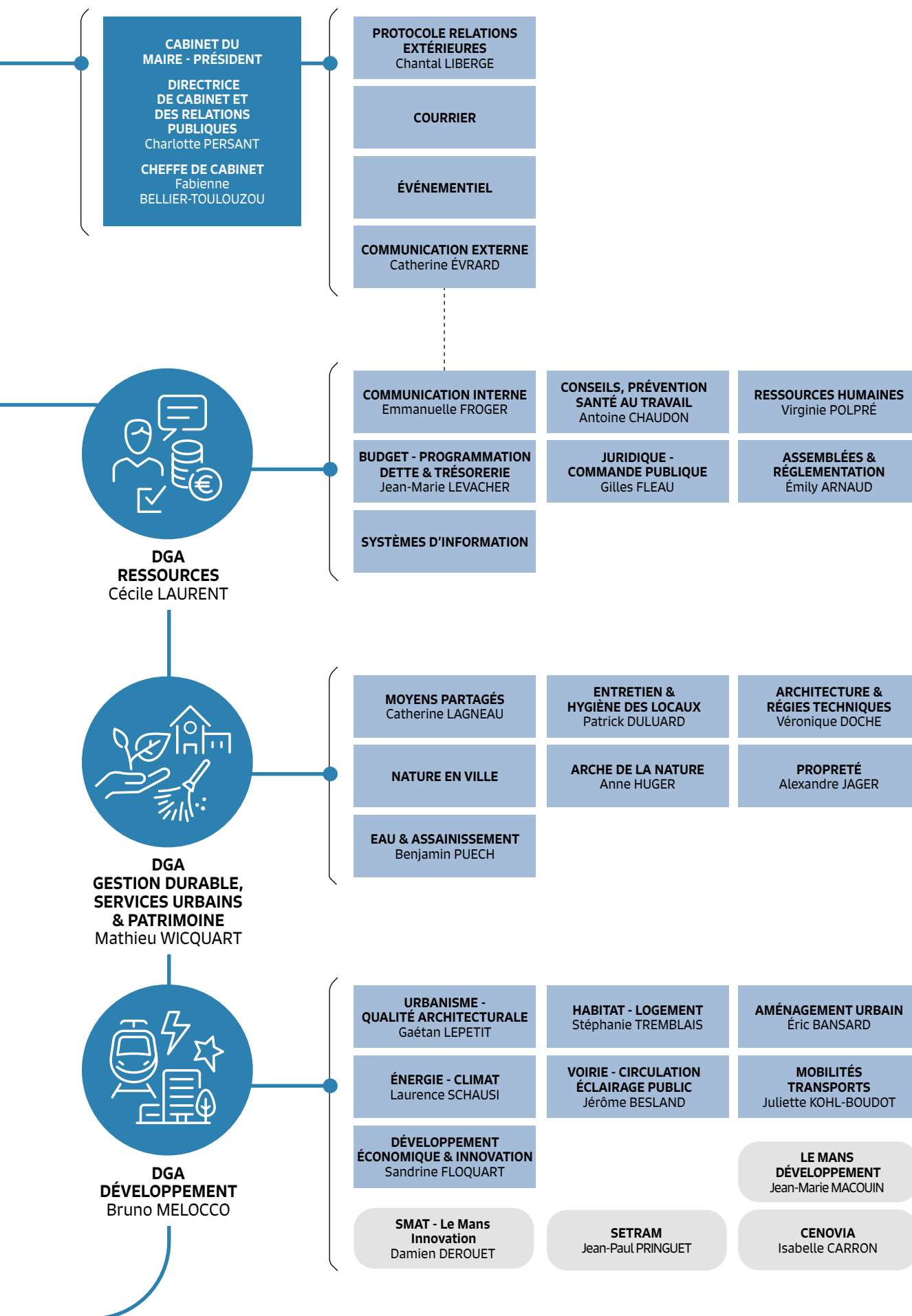
INSERTION
Sandra HERMELINE

ACHATS - BUDGET -
COMPTABILITÉ
Patricia CHAMBON

CCAS
Salah BOUSNANE



DGA
SOLIDARITÉS
& SANTÉ
Pierre LEGUY





Cabinet du Maire-Président

16

Le cabinet du Maire-Président est l'instance politique qui participe, sous l'impulsion du Maire-Président, à la définition stratégique des politiques publiques de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole. Son travail consiste à mettre en exécution les engagements du mandat avec une exigence de priorisation des besoins et des actions, en jouant un rôle facilitateur entre les services et tous les acteurs concernés et en remplissant une mission de conseil auprès du Maire-Président. .

FAITS MARQUANTS 2022

2022 a été l'année de l'entière reprise des activités et le cabinet a joué pleinement son rôle de mise en exécution des objectifs du mandat.

Dans ce cadre, la stratégie MégaPôle a été définie et a pu donner lieu à un texte fondateur sur lequel s'appuient toutes les politiques publiques mises au service de la transition énergétique et du développement durable. Construire un territoire durable est une priorité du mandat et à ce titre, les mesures concrètes sont engagées et donnent leurs résultats de manière significative.

En février 2022 a eu lieu la première installation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, qui marque la cohésion de l'ensemble des élus du territoire pour se coordonner sur les sujets de la sécurité à l'échelle métropolitaine.

Le Plan Stratégique des Investissements, acté en 2022, inscrit l'ambition forte d'accompagnement des projets du territoire, résolument tourné vers l'avenir. Il s'agit de diriger plus de 1,3 milliard d'euros pour porter l'attractivité et la solidarité du territoire.

Sur la question précise du rayonnement, le cabinet pilote les événements majeurs du territoire qui positionnent Le Mans comme ville de référence culturelle. En janvier 2022, Le Mans Sonore, la biennale internationale du son, a vécu sa deuxième édition avec succès et reconnaissance, gagnant de nouveaux publics et la presse nationale, sanctuarisant Le Mans comme véritable Capitale du Son.

En ACTIONS



L'équipe de Direction générale

Pour mener à bien les projets de la collectivité, la Direction générale des services s'appuie sur un collectif de Directions générales adjointes (DGA) et services qui lui sont directement rattachés :



**DGA Gestion durable,
services urbains et
patrimoine**



**DGA
Développement**



**DGA Solidarité
et Santé**



DGA Ressources



**DGA Éducation,
Culture et Sports**



Direction générale des services

mutualisée entre la Ville du Mans et la Métropole, la Direction générale des services mobilise les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les orientations politiques et répondre aux enjeux d'un territoire attractif, durable et solidaire tout en étant garante du respect des dispositions légales et réglementaires.

Priorité à la transversalité : Il s'agit d'une priorité qui est une condition essentielle à un fonctionnement optimal de l'administration. Le partage de l'information est un élément crucial pour la bonne conduite des projets et la direction générale assure ainsi un rôle de facilitateur et d'arbitrage entre l'ensemble des services.

Une modernisation et une simplification des pratiques : Le parcours usager est au centre de l'ensemble des démarches mise en œuvre par l'administration avec deux objectifs principaux : l'amélioration continue de la qualité de service rendu aux habitants et un cadre de travail agréable, stimulant et valorisant pour les agents.

FAITS MARQUANTS 2022

L'arrivée de deux nouveaux membres au sein de l'équipe de DG avec le recrutement d'une nouvelle DGA Ressources ainsi que la nomination en interne du DGA en charge de la gestion durable, des services urbains et du patrimoine.

La construction du projet d'administration avec l'ensemble des élus et des agents afin de traduire les besoins et attentes de chacun en 75 actions opérationnelles.

La fin de l'année 2022 a également été marquée par l'arrivée d'un chargé de mission auprès de la DGS pour lui apporter un appui sur l'ensemble des sujets, et en particulier sur la gestion des relations avec les communes membres.

→ PERSPECTIVES 2023

- Prise en compte des impératifs liés à la transition écologique au sein de chaque politique publique et projet stratégique
- Évolution des services rattachés à la DGS avec la création d'une direction coordination, appui et pilotage qui comprendra un service des relations avec les usagers
- Mise en œuvre du projet d'administration avec le déploiement des 75 actions du projet Travailler Ensemble au Mans (TEAM).
- Meilleure gouvernance de la donnée avec la construction d'un référentiel commun pour l'ensemble des services de la Métropole et de ses partenaires

Direction générale des services → SERVICE CONSEIL, ORGANISATION, PROSPECTIVE



OBJECTIFS ET MISSIONS

Apporter son expertise méthodologique en matière de management des organisations et de pilotage des actions publiques dans un souci d'amélioration continue de nos collectivités.

20

Le service Conseils, Organisation et Prospective propose un accompagnement des managers et des services dans les domaines suivants :

- organisation et management : études d'organisation d'un service, inter service ou à l'échelle de la collectivité, avec une participation active des acteurs en entretiens individuels ou ateliers collectifs, accompagnement à la conduite du changement notamment avec la mise en place d'outil de gestion de projets,
- gestion : développement de la culture de gestion avec une prestation de conseil et d'accompagnement au déploiement d'outils de pilotage, d'aide à la décision tels les synthèses de gestion, tableaux de bord, bilans...

- protection des données personnelles : recensement des données personnelles enregistrées dans les services et soutien au respect du Règlement général de protection des données (RGPD).

FAITS MARQUANTS 2022

Appui méthodologique, animation d'ateliers, assistance au pilotage et à la rédaction du Projet d'administration TEAM (Travailler ensemble au Mans)

Généralisation des synthèses de gestion Ville du Mans et Le Mans Métropole pour la préparation budgétaire BP 2023

Déploiement du logiciel de gestion de projets baptisé « Octave »

6 projets accompagnés

26 services accompagnés pour l'élaboration des synthèses de gestion

23 demi-journées d'ateliers/séminaires animés dans le cadre de TEAM

320 participants à ces sessions

50 agents sensibilisés en matière de données personnelles

6 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Réorganisation se traduisant simultanément par :

- › la création d'une nouvelle direction de rattachement à savoir « Coordination, Appui et Pilotage »,
- › l'intégration au sein du service d'une entité de « pilotage » accueillant le contrôle interne et le contrôle de gestion

› la requalification du service sous l'intitulé « Conseils, Organisation, Pilotage »

- Reprise de la coordination des rapports d'activité de nos collectivités.
- Finalisation de la phase de conception du projet TEAM et lancement de la mise en œuvre des actions

Direction générale des services

→ SERVIC PROSPECTIVE - STRATEGIE FINANCIERE



Catherine Le Strat



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service assure un rôle de référent sur les sujets intercommunaux et fiscaux et une veille permanente des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à la gestion des collectivités.

Organisé en quatre pôles, ses principales missions portent sur :

- la coordination de certains dossiers relatifs aux relations de la métropole avec les communes membres (solidarités intercommunales, extension du périmètre, mutualisations, compétences, projet de territoire, pacte financier et fiscal) et la veille territoriale
- les analyses fiscales et financières, la conduite de dossiers transversaux (fiscalité locale, taxe de séjour et TVA, rapports d'orientations budgétaires, coordination des contrôles de la Chambre régionale des comptes et production des rapports d'activité),
- la gestion des contrats territoriaux de financement, l'identification des projets d'investissement éligibles, l'instruction des dossiers et le recouvrement des subventions ainsi que des fonds de concours aux communes membres,
- la recherche et le suivi des dossiers de partenariats de financements privés (mécénats, parrainages ou financements participatifs).

FAITS MARQUANTS 2022

Poursuite de l'élaboration et adoption en conseil communautaire de « Le Mans Métropole 2040 »

Préparation de l'adhésion de la commune de Fatines à Le Mans Métropole au 1^{er} janvier 2023

Mise en œuvre du fonds de concours Le Mans Métropole "attractivité"

Présentation de la candidature au dispositif « Investissement territorial intégré du Feder 2021/2027 »

Étude sur l'évolution du régime fiscal et de la solidarité : enjeux et impacts du passage d'une fiscalité additionnelle à une fiscalité professionnelle unique

Création d'un rapport d'activité des services de la Ville du Mans et refonte du rapport d'activités de Le Mans Métropole

Réflexion sur la réorganisation du service et mise en œuvre

4,1 m€

de subventions encaissées

55

dossiers de subventions suivis

1,1 m€

de recettes de taxe de séjour pour

721

hébergements enregistrés

8,5 m€

de dotations de solidarités communautaires

1,3 m€

versés au titre du fond de concours Transition énergétique

14

agents

21

→ PERSPECTIVES 2023

- Évolution vers le service Relations aux territoires et aux usagers au sein d'une nouvelle Direction "Coordination Appui Pilotage"

- Structuration des missions relatives à la Gestion des relations aux usagers (GRU)

- Élaboration d'un

nouveau schéma de mutualisation en lien avec une analyse de l'évolution des compétences communautaires dans un contexte de changement de régime fiscal (passage en fiscalité professionnelle unique)

- Préparation

et élaboration du nouveau Contrat régional Pays de la Loire de subventions pour les 20 communes et Le Mans Métropole

- Transfert des équipements Antarès et Stade Marie-Marvingt à Le Mans Métropole



Direction **Éducation, Culture et Sport**

22

La direction de l'Éducation, de la Culture et des Sports coordonne les politiques publiques de la petite enfance, de l'enfance, de l'éducation, de la culture et des sports qui permettent aux familles mancelles de disposer de services et d'offres de loisirs dès le plus jeune âge de leurs enfants.

Elle regroupe trois services à compétences majoritairement municipales : le service Éducation, le service Production des repas et le service Enfance, Jeunesse et Sport (EJS) ; ainsi que le pôle culture et patrimoine englobant pour sa part les services culturels et d'animation du patrimoine.

Outres les archives, service mutualisé avec la Ville du Mans, EJS pilote depuis 2021 la compétence « sport communautaire » prise par Le Mans Métropole. La politique promotion du tourisme est quant à elle directement rattachée à la direction de la DGA.

→ **PERSPECTIVES 2023**

Poursuite des études pour la construction d'un bassin nordique et d'une piste d'athlétisme communautaires

Transfert d'Antarès et du Stade Marie Marvingt de la Ville du Mans à Le Mans Métropole



Direction Développement

23

Les missions de la direction du Développement portent sur la définition de la stratégie de développement et le pilotage des grands projets d'aménagement.

Elles s'organisent autour de sept services :

- Urbanisme-Qualité architecturale : planification urbaine, autorisation du droit des sols, études urbaines
- Énergie-Climat : définition/gestion de la politique publique énergie et transition énergétique
- Développement économique et Innovation : impulsion/coordination de la dynamique économique du territoire autour des filières formation-recherche-innovation-production
- Mobilités-Transports : gestion des mobilités et des grands projets liés au transport public
- Voirie-Circulation-Éclairage public : gestion- maintenance du domaine public routier
- Habitat Logement : politique locale de l'habitat, gestion de l'offre locative et des aides déconcentrées aux bailleurs sociaux
- Aménagement urbain : mise en œuvre et pilotage des opérations d'aménagement.

FAITS MARQUANTS 2022

Élaboration du schéma directeur de développement économique et structuration des acteurs

Lancement du schéma directeur des énergies et des mobilités décarbonées

Mise en œuvre de l'outil de gestion de projet

Finalisation de l'organisation du service Habitat Logement dans le cadre de la délégation des aides à la pierre de l'État

→ PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre de la gestion des aides de l'État aux logements privés (DLC3)
- Finalisation des études de conception du projet chronolignes
- Rendu de l'avant-projet de faisabilité du chronovélo
- Mise en service de l'aménagement Voltaire-Cordelet 1^{ère} tranche et lancement de la 2^e tranche de travaux (Voltaire)
- Lancement des pré-études et concertation pour l'aménagement de la place Saint-Pierre,
- Mise en place de la structure de distribution d'hydrogène,
- Pré-étude pour la création d'un campus 2 (gare sud),
- Mise en service de la halte ferroviaire de l'hôpital,
- Rendu des études urbaines Etamat A et B

Direction Développement → SERVICE AMÉNAGEMENT URBAIN



Éric Bansard



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Aménagement urbain poursuit ses actions en vue d'offrir un cadre de vie de qualité, de renforcer l'attractivité du territoire et la vitalité des cœurs de ville.

Ses missions consistent à :

- mettre en œuvre des projets, d'aménagement de l'espace public,
- piloter des opérations d'aménagement, réalisées sous forme de Zones d'aménagement concerté ou de lotissements, en régie ou confiées à des aménageurs,
- fournir des fonds de plans topographiques ainsi que des travaux fonciers.

FAITS MARQUANTS 2022

Au Mans, poursuite des travaux de rénovation urbaine du secteur Voltaire-Cordelet et de restructuration du quartier piétonnier Saint-Nicolas.

Création d'un îlot végétalisé et d'un espace de jeux sur la place Raphaël-Élizé

Mise en place d'une occupation transitoire place d'Alger

Réaménagement du square des Sources

Fin des travaux de requalification de l'avenue Nationale à Arnage

Aménagement paysager de la rue Nettleham à Mulsanne avec la sécurisation des déplacements doux aux abords du collège

Sécurisation des différents flux de circulation de la rue de l'Église à Saint-Saturnin

14 390 000 €
**de travaux
d'aménagement
de l'espace public**

700 000 €
**de participation
pour la restructuration
du centre commercial
des Sablons**

45 agents



→ PERSPECTIVES 2023

- Aménagement de la rue Voltaire au Mans
- Création d'une placette à la nouvelle halte ferroviaire de l'hôpital
- Reconfiguration des entrées de bourg d'Aigné
- Sécurisation des mobilités douces route de la Mare à Sargé-lès-Le Mans

- Lancement des études :
 - › au Mans, place Saint-Pierre et du Hallai, au centre commercial des Sablons, place Chauvel, et boulevard M. et A. Oyon
 - › à Allonnes, quartier Chaoué et entrée de ville

- Plan guide du centre commercial des Sablons
- Inauguration de la Maison des projets

Direction Développement

→ SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION



Sandrine Floquart



OBJECTIFS ET MISSIONS

Dans une démarche partenariale, Le Mans Métropole a élaboré sa stratégie de développement économique et attractivité qui contribue à l'ambition "métropole durable" et vise à faire de notre territoire une Métropole d'excellence, attractive et accueillante, accompagnatrice du développement et des transitions, apprenante et étudiante.

Le service qui regroupe les missions développement économique et commercial, Laboratoire d'innovation territorial (LIT), et filière agricole / agroalimentaire, est chargé de coordonner le plan d'actions qui en découle.

FAITS MARQUANTS 2022

Suite aux États généraux de la stratégie de développement et attractivité qui ont rassemblé 150 acteurs locaux, une étude est engagée pour mettre en cohérence la structuration de l'écosystème avec la stratégie communautaire et les attentes des acteurs économiques, académiques et institutionnels.

Présentation du Plan stratégique d'investissement de Le Mans Métropole aux acteurs économiques.

Lancement de l'axe recherche du LIT avec trois thèses retenus au sein de Le Mans Université pour un soutien financier sur trois ans.

Livraison des Halles technologiques du Technocampus Acoustique et Matière en juillet.

Notre collectivité, ses partenaires et un collectif de start up ont porté la candidature pour la labellisation communauté "French Tech".

12 392

entreprises
sur le territoire dont

86%

en tertiaire et

6%

en industrie

25

21

entreprises
bénéficiaires du
dispositif d'aide
à l'immobilier
d'entreprise depuis
sa création en 2018,
dont 7 en 2022

3

projets
de pépinières
d'entreprises :
artisanale, mobilité
et agroalimentaire

1

thèses
subventionnées dans
le cadre du LIT

3

agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Face aux enjeux de développement raisonné, Le Mans Métropole engagera la révision de l'aide à l'immobilier, l'axe expérimentation du LIT Neutralité Carbone et le programme Plateforme d'observation des projets et des stratégies urbaines transitions

- La pépinière agroalimentaire intégrera un projet dédié à l'alimentation, agriculture et agroalimentaire en cohérence avec le Projet alimentaire territorial (PAT)

- En continuité de la foncière de redynamisation, Le Mans Métropole construira sa stratégie de maîtrise du commerce de proximité

Direction Développement → SERVICE ÉNERGIE - CLIMAT



Laurence Schausi



OBJECTIFS ET MISSIONS

Piloter et accompagner la transition énergétique et trajectoire bas carbone des politiques publiques et du territoire

Le service Énergie Climat est le fruit de la volonté de Le Mans Métropole de conduire des projets de transition énergétique et de la prise en compte de l'énergie et du climat dans l'ensemble de ses politiques publiques.

Il a principalement en charge :

- la stratégie en la matière
- la distribution d'énergies
- le développement des énergies renouvelables (EnR)
- le regroupement des achats d'énergies
- les certificats d'économie d'énergie

FAITS MARQUANTS 2022

Recrutement d'un ingénieur sur les achats d'énergies et les mobilités décarbonées (véhicules électriques, hydrogène et GNV)

Engagement du schéma directeur de l'énergie et des mobilités décarbonées

Début des travaux d'extension du réseau de chaleur syner'gie sur et autour de l'avenue Bollée vers le centre ville du Mans

Lancement du projet de réseau de chaleur Le Mans nord - Coullaines en concession

Plan solaire : inauguration des ombrières Réservoir sud sur le site du Centre des expositions et la 20^e ombrières Le Mans Sun

Augmentation inédite des prix

Production de l'Unité de valorisation énergétique des déchets :

129 000

MWh en chaleur soit

75%
de la consommation

81 200

MWh en électricité soit

8%
de la consommation

2 agents



→ PERSPECTIVES 2023

- Recrutement sur le développement des EnR et les concessions Enedis et GRDF

- Extension du réseau de chaleur syner'gie

- 2^e station hydrogène

- Mise en production des ombrières du stade Marie-Marvingt

- Études pour une fourniture en vente directe

- Adoption du schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques IRVE (infrastructure de recharge de véhicule électrique)

Direction Développement → SERVICE HABITAT - LOGEMENT



Stéphanie Tremblais



OBJECTIFS ET MISSIONS

L'action du service Habitat Logement se structure autour de six missions :

- l'accueil des demandeurs de logement social et gestion de la politique d'attribution,
- le pilotage du Programme local de l'habitat (PLH) et mise en cohérence avec les autres politiques publiques ainsi que l'animation du réseau d'acteurs,
- la gestion des aides financières au parc social et privé au titre des aides propres de Le Mans Métropole et des aides déléguées par l'État et l'Anah,
- l'aide à l'accession à la propriété,
- la police du maire de salubrité de l'habitat sur la ville,
- l'expertise habitat et la représentation dans les instances dédiées.

FAITS MARQUANTS 2022

Réorganisation et déménagement du service en lien avec la prise en charge de l'instruction des aides à la pierre déléguée par l'État et l'Anah

Renouvellement de la convention de délégation des aides à la pierre (2022-2027)

Expérimentation du système de cotation de la demande locative sociale

Co-animation de la plateforme de rénovation énergétique SURE

Adoption d'un dispositif d'aide à la maîtrise d'ouvrage d'insertion et le soutien à une première opération de l'association Soliha Bli à Saint-Georges-du-Bois

Convention avec Foncière logement dans le cadre du dispositif Dignéo de résorption de l'habitat indigne

Convention d'utilité sociale avec l'agence immobilière Podeliha.

26 366
logements locatifs
sociaux

6 bailleurs sociaux

654 demandes
de logement social
traitées

137 nouveaux
logements sociaux
livrés dont 106 très
sociaux

1380 logements
sociaux réhabilités

176 logements
sociaux démolis

Aides Anah auprès de
162 propriétaires
occupants et **7**
propriétaires bailleurs

19 logements vendus
dans le cadre
de l'accession
à la propriété

18 agents

27

→ PERSPECTIVES 2023

- Reprise de l'instruction des aides de l'Anah
- Lancement d'un programme d'amélioration de l'Habitat (2023-2028)
- Refonte du dispositif de soutien à l'accession abordable
- Mise en place d'une cotation de la demande locative sociale et d'une gestion en flux des logements réservés
- Bilan mi-parcours du Programme local de l'habitat (2019-2025)



Direction Développement

→ SERVICE MOBILITÉS - TRANSPORTS



Juliette Kohl-Boudot



OBJECTIFS ET MISSIONS

Déployer la politique publique de transports urbains et des mobilités.

À ce titre, le service représente l'autorité organisatrice de la mobilité qu'est Le Mans Métropole. Il assure le suivi des délégations de service public Transports - Mobilités (Setram) et Stationnement (Cénovia).

Il met également en œuvre les projets liés à la mobilité :

- la réalisation de trois Chronolignes,
- le développement d'un réseau cyclable structurant Chronovélo,
- l'agrandissement de la capacité du réseau tramway,
- l'acquisition de bus à hydrogène.

FAITS MARQUANTS 2022

Réseau Setram : nouvelle navette entre le Centre hospitalier du Mans et le centre de cancérologie

Rénovation du système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs, installation des nouveaux écrans d'information dans les premiers tramways

Chronolignes : approbation des études d'avant-projet et début des études de projet

Chronovélo : concertation préalable et approbation des études préliminaires

Développement du service de location et des consignes vélos

Augmentation de la capacité du tramway : désignation du mandataire, démarrage des études et recrutement de la maîtrise d'œuvre

Délégation de service public stationnement prolongée d'un an jusqu'à décembre 2023

Travaux de la halte ferroviaire (Maîtrise d'ouvrage SNCF et participation de Le Mans Métropole).

25 261 707
voyages sur le réseau
Setram

8 421 323
km parcourus

3 267 vélos
électriques loués

1 915 265 entrées
de véhicules dans les
parkings Cénovia

6 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Chronolignes : fin des études de projet et enquête publique
- Chronovélo : début des études d'avant-projet
- Allongement des rames du tramway : études, appel d'offre pour achat du matériel roulant
- Réseau Setram :
 - › Installation d'écrans dans tous les bus et tramways
 - › Desserte de Fatines
 - › Acquisition des bus à hydrogène



Direction Développement → SERVICE URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE



Gaëtan Lepetit



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Urbanisme – Qualité contribue à la stratégie de développement urbain équilibré et à la promotion de la qualité urbaine et architecturale.

Il a pour missions :

- la planification (Plan local d'urbanisme communautaire, études thématiques ou sectorielles),
- la conception des projets par des études pré-opérationnelles,
- l'accompagnement à un urbanisme de projet concerté,
- la mise en œuvre du projet de développement territorial : action foncière et immobilière, instruction des autorisations, relations aux usagers et aux communes, communication autour de l'urbanisme.

FAITS MARQUANTS 2022

Approbation de la 1^{ère} modification du Plan local d'urbanisme intercommunal

Réalisation des études sur les sites Etamat

Réalisation de l'étude Novaxud

Études urbaines sur les communes : Allonnes, La Milesse...

Acquisitions pour la mise en œuvre des projets d'équipements publics (la maison des syndicats...) et de la politique de la santé (Maison de santé pluridisciplinaire Saffray, rue d'Isaac)

Cessions de foncier à vocation économique (La Milesse)

Préparation de la Déclaration d'utilité publique du Boulevard Nature

Accompagnement de projets de promotion privée : Les Halles, Site Engie

Mise en œuvre d'une commission Architecture des bâtiments de France (ABF)

Mise en œuvre de l'instruction du Règlement local de publicité (RLP) communautaire

2847

dossiers d'autorisation d'occupation des sols traités

6555

certificats d'urbanisme délivrés

29

279

déclarations préalables de publicité/enseigne

337

autorisations de travaux (ERP) examinés par la commission intercommunale d'accessibilité

7 375

visiteurs à la Fabrique

45

agents + 8 renforts

→ PERSPECTIVES 2023

- Lancement de la 2^e modification du Plan local d'urbanisme intercommunal
- Lancement de la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur
- Lancement d'un appel à projets
- Finalisation des plans guide Etamat et Novaxud

- Acquisitions pour la mise en œuvre des projets d'équipements publics
- Déclaration d'utilité publique pour les Chronolignes Centre-Ville Coulaines
- La Fabrique : 1^{ère} semaine du réemploi, exposition Lucien Kroll

Direction Développement

→ SERVICE VOIRIE, CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC



Jérôme Besland



OBJECTIFS ET MISSIONS

Assurer la maintenance et l'entretien du patrimoine routier, garantir la sécurité des usagers dans leurs déplacements au quotidien.

Le service a en charge sur le territoire communautaire de :

- l'entretien et l'amélioration du patrimoine routier et des ouvrages d'art ainsi que les équipements connexes (signalisation, bornes d'accès et de marchés, mobilier urbain...),
- la délivrance des permissions de voirie,
- la sécurisation de la circulation,
- l'éclairage public et équipements lumineux,
- la sécurisation et la signalisation de l'évènementiel.

→ PERSPECTIVES 2023

- Remplacement de 5000 points lumineux par des éclairages Led
- Désignation de l'architecte pour la construction de la passerelle de la Madeleine
- Renouvellement du marché de mobilier urbain
- Renouvellement de l'éclairage du pôle d'excellence sportive
- Travaux du giratoire de la Gèmerie à Arnage
- Création d'une voie douce sur la route de Savigné à Champagné
- Remplacement de la passerelle piétonne « Halle de brou » à Yvré-l'Évêque

FAITS MARQUANTS 2022

Rénovation de 13,9 kilomètres de voiries sur l'ensemble de la Métropole

Mise hors service de l'éclairage public de la rocade du Mans dans sa partie hors agglomération ainsi que les bretelles d'entrées et sortie

Visites subaquatiques des ouvrages d'art sur la Sarthe et l'Huisne lors des écoures.

Rénovation de la place du Gué-Maulny

Création d'une piste cyclable au droit du centre commercial « centre SUD »

Création de trottoirs rue du stade à Mulsanne

Création de trottoirs et d'écluses afin de réduire la vitesse sur la route de Brette-les-pins à Ruaudin

37 500
points lumineux dont

43%
en éclairage Led

-10% de
consommation par
rapport à 2021

904 km de réseaux
d'éclairage public

1 350 km de voirie
entretenus

280 ouvrages d'art

700 documents
d'urbanisme traités au
titre du service

165 agents





Direction **Gestion durable, Services urbains et Patrimoine**

Les missions de la direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine portent essentiellement sur la gestion de services techniques supports et opérationnels de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole.

Les services de la direction agissent principalement sur l'amélioration du cadre de vie des habitants avec la gestion des sites paysagers et naturels comme l'Arche de la Nature, la construction, l'entretien des bâtiments de la Ville du Mans. Ses compétences à l'échelle de Le Mans Métropole comprennent également des services publics de première nécessité et du quotidien comme l'eau potable, le traitement des eaux usées, ainsi que la collecte, le traitement des ordures ménagères et le nettoyage de l'espace public. Les équipements touristiques communautaires sont également gérés par la direction (port du Mans, camping d'Yvré-l'Évêque, la Gèmerie) tout comme la gestion des risques majeurs, la prévention des inondations, et le Plan alimentaire territorial. Ces actions sont rendues possibles grâce à divers services supports comme le service Moyens partagés qui organise le gardiennage des bâtiments et la fourniture des vêtements de travail.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place d'une nouvelle signalétique et du tri sélectif sur le domaine de l'Arche de la nature,

Poursuite des travaux de modernisation de l'unité de production d'eau potable de l'Épau (UPEPE)

Un service Hygiène-Entretien des locaux particulièrement impacté par la crise sanitaire Covid-19,

Lancement d'études de faisabilité sur le Boulevard nature et le port du Mans

Poursuite du raccordement des bâtiments au réseau de chaleur

→ PERSPECTIVES 2023

- L'arrivée de la commune de Fatines le 1^{er} janvier 2023 impactera les services de la direction (Eau et Assainissement, Propreté notamment)

- La construction de la nouvelle déchetterie/recyclerie, la pose de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers sur Coulaines et le quartier Bossuet au Mans

- La finalisation des travaux à l'usine de production d'eau potable prévue en pour le dernier trimestre

- La mise en œuvre de nouveaux locatifs au sein du camping communautaire du Pont Romain à Yvré-l'Évêque

- La direction conservera la mission Risques majeurs mais le dossier Plan alimentaire territorial sera transféré à la direction du Développement

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine

→ MISSIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE - RISQUES MAJEURS ET PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL



OBJECTIFS ET MISSIONS

Rattachées à la direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine, les missions Risques majeurs, Plan alimentaire territorial (PAT) et développement durable interviennent dans les domaines suivants :

- la prévention des risques majeurs (Plan communal de sauvegarde dont le plan de secours en cas d'inondation),
- la prévention et la sécurité (astreinte générale, immeubles menaçant ruine, catastrophes naturelles),

-la mise en œuvre du Plan alimentaire territorial de Le Mans Métropole pour une agriculture et une alimentation durable sur le territoire,

-l'environnement (qualité de l'air, bruit, installations classées).

FAITS MARQUANTS 2022

Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de formaliser les moyens à mettre en œuvre pour la gestion des risques majeurs

Départ du chargé de mission PAT

Le Mans Métropole, territoire pilote pour des expérimentations visant à pérenniser les exploitations agricoles sur son territoire

Élaboration de la candidature de Le Mans Métropole au label "Territoire engagé pour la Nature", validée par le Conseil régional le 18 novembre 2022. Un plan d'actions regroupant des projets portés par les communes de Le Mans Métropole et des associations – 34 actions représentant un coût prévisionnel de 3M €HT.

→ PERSPECTIVES 2023

- Réalisation des études liées à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage des risques majeurs visant à :

- › identifier des moyens opérationnels et d'alerte,
- › élaborer des méthodes de réaction à la survenance d'une crise
- › restructurer les plans existants, essentiellement le Plan communal de sauvegarde et le document d'information communal sur les risques majeurs.
- › concevoir un plan de continuité des activités visant à garantir un service public minimum,

› proposer le déploiement d'une organisation de gestion des risques, y compris en situation de crise.

› identifier des moyens opérationnels et d'alerte

- Recrutement d'un chargé de mission PAT – Transfert de compétence à la direction du Développement

- Recrutement d'un chargé de mission pour animer et coordonner les actions de la candidature "Territoire engagé pour la nature" de Le Mans Métropole

- Approbation des cartes de bruit et du plan de prévention du bruit dans l'environnement - Étude du transfert de compétence des communes vers Le Mans Métropole

- Élaboration d'un cahier des charges fixant les exigences de la collectivité en cas de rétrocession d'ouvrages dans son patrimoine

- Réalisation d'un programme de suivi des odeurs sur le secteur de la Chauvinière

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → CELLULE DE PROXIMITÉ



OBJECTIFS ET MISSIONS

Rattachée à la direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine depuis 2022, la Cellule de proximité a pour mission de centraliser toutes les doléances d'ordre technique sur la voie publique de la Ville du Mans et de la Métropole.

Elle est la porte d'entrée de la collectivité, à sa charge ensuite de transmettre au service concerné. Toutes les doléances sont enregistrées dans le logiciel E-Deal, analysées, transmises et suivies. La réactivité et l'efficacité sont recherchées.

Les demandes proviennent des habitants, élus, mairies membres de Le Mans Métropole, conseils de quartiers, associations...

Elles sont transmises par téléphone, mail, courrier, sur place à l'immeuble Condorcet et de plus en plus souvent via l'application Le Mans en poche.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place d'une collaboration plus étroite avec les services les plus concernés par les sollicitations, pour une meilleure entraide et un suivi optimisé.

Participation plus active aux différentes rencontres et réunions des services permettant une meilleure connaissance des dossiers et des opérations en cours afin de mieux répondre aux interrogations des usagers.



→ PERSPECTIVES 2023

- Participation aux visites de quartiers organisées par Monsieur le Président
- Réflexion sur le remplacement du logiciel E-Deal
- Recrutement de deux agents suite à la mobilité de deux agents
- Réflexion sur le rattachement à une nouvelle direction (direction Coordination Appui Pilotage)

Environ

9 200

demandes reçues

**Origine principale
des demandes**

2847

par téléphone

33

2137

par mail

1637

**par l'application
(+63%)**

1682

**provenant
des communes
membres**

**Services les plus
concernés :**

60% Voirie
Circulation Éclairage
public

17% Nature en ville

13% Propreté

4

agents

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ARCHE DE LA NATURE



Anne Huger



OBJECTIFS ET MISSIONS

Accueillir, découvrir, protéger.

Situé aux portes du Mans, l'Arche de la Nature, site connu et reconnu, offre aux visiteurs un vaste espace naturel de 500 hectares associant détente, sport, culture et nature avec ses trois Maisons (Maison de l'Eau, de la Forêt et de la Prairie) et ses grandes fêtes populaires thématiques.

La gestion du domaine par le service Arche de la Nature s'articule autour de trois grandes vocations :

- l'accueil du grand public et sa sensibilisation à l'environnement,
- l'éducation à l'environnement des enfants (de la crèche au lycée et les structures d'accueil spécialisé),
- la préservation des écosystèmes (forêt, bocage/haies, mares et zones humides, ripisylve) composant le domaine.

FAITS MARQUANTS 2022

Installation d'une nouvelle signalétique directionnelle et informative

Nouveau jeu sur les plaines de la Maison de la Forêt : l'Arbre des sages, adopté par les enfants dès son ouverture

→ PERSPECTIVES 2023

- Poursuite du déploiement de la nouvelle signalétique (panneaux d'information)
- Proposition d'une randonnée patrimoine (historique, bâti et naturel).

Mise en place du tri sélectif des emballages ménagers sur l'ensemble des points de fréquentation statique du domaine

Création d'un espace ludique au sein des écuries de la Maison de la Prairie

Création d'une fresque aquatique par l'artiste Perruche à l'intérieur et à l'extérieur de la Maison de l'Eau

Installation d'un bassin tactile à la Maison de l'Eau

Expositions photos : oiseaux aquatiques, Rainforest, la forêt de pluie, dérives cellulaires

Nouvel événement : "Des arbres à la musique" organisé avec le Centre du patrimoine de la facture instrumentale

Concours photo bisannuel sur le thème de "La nature en plein vol".



500 000
visiteurs/ ans estimés
sur le domaine

70 000
visiteurs sur les 9 fêtes
organisées

11 500
scolaires accueillis

6 500 visiteurs
des maisons de l'Eau
et de la Forêt

7 700 abonnés
à la page Facebook, en
constante progression

39 agents

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT



Benjamin Puech



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Eau et Assainissement assure en régie au profit des abonnés du territoire de Le Mans Métropole les missions suivantes :

- la production et la distribution d'eau potable (pompage, traitement, production, stockage, distribution et investissements sur le réseau requis ainsi que leur maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, gestion et l'exploitation des infrastructures),
- l'assainissement collectif des eaux usées et pluviales (collecte, traitement, épuration, investissements et gestion, exploitation des infrastructures),
- les contrôles des systèmes d'assainissement non collectif (sauf Saint-Georges-du-Bois sous contrat de délégation avec Véolia jusqu'en novembre 2023 et la station d'épuration de la Chauvinière sous marché global de performance jusqu'en 2026),
- la facturation et les relations aux usagers.

FAITS MARQUANTS 2022

Poursuite des travaux relatifs à la modernisation de la filière de décantation primaire de l'unité de production d'eau potable de l'Épau (UPEPE) (7,57 M€ en 2022 sur un total de 25 millions).

Optimisation des process de l'unité de production mis en service en juin 2022

Basculement des process sur la nouvelle filière et arrêt définitif des anciennes installations en juin 2022

Poursuite des études relatives à la création d'une réserve d'eau naturelle

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de la nouvelle station d'épuration de la commune de Trangé avec des études géotechniques et hydrauliques.

121 950
abonnés

13 006 092
m³ d'eau produite

15 190 188
m³ d'effluents traités

3,824 € le m³
avec assainissement
(prix moyen national
de 4,34 € le m³)

82.64%
de taux de rendement
du réseau d'eau potable

120 921
compteurs dont 48 051
en télérelève

216 agents

35

→ PERSPECTIVES 2023

- Réduction des fuites, déploiement de la télérelève, exploitation optimale de la sectorisation
- Finalisation des travaux sur la filière de décantation primaire de l'UPEPE avec une livraison des travaux prévue en septembre 2023
- Lancement d'une consultation relative aux travaux d'amélioration des performances épuratoires (notamment sur le traitement

de l'azote pour la station d'épuration de la Chauvinière)

- Mise en place d'instrumentalisations sur le réseau d'eau potable (pré requis pour des études sur le schéma directeur envisagées en 2024)

- Poursuite des schémas directeurs assainissement d'Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin et démarrage pour Mulsanne et Pruillé-le-Chétif

- Reprise en régie de la compétence Assainissement de la commune de Saint-Georges-du-Bois en novembre 2023

- Arrivée de Fatines au 1^{er} janvier 2023 et reprise en régie des compétences Eau au 1^{er} octobre 2023 et Assainissement au 1^{er} janvier 2025

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ENTRETIEN ET HYGIÈNE DES LOCAUX



Patrick Duluard



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Entretien et Hygiène des locaux intervient sur de très nombreux sites de nos collectivités.

36

Basé à la Chauvinière, il assure le ménage des locaux administratifs, techniques des services et les bâtiments ouverts au public de la Ville et de Le Mans Métropole, et ce partiellement en externalisation (notamment Maison des projets, Maison de la forêt, sanitaires, nettoyage de vitrerie...)

FAITS MARQUANTS 2022

Budgets toujours élevés en raison des exigences des protocoles sanitaires imposés par les directives nationales et fortes augmentations des prix des produits d'entretien fin 2022 (+35% sur certains produits)

Nouveaux sites pris en charge en 2022 et confiés à une entreprise de nettoyage à savoir deux sanitaires publics (Parc Martin-Luther-King et terminus tramway Antarès)

Un total Ville et Métropole de

204 335 m²
de bâtiments à entretenir
dont

56 bâtiments
de la Métropole

6 écoles et **32**
bâtiments entretenus
en régie

225 agents (dont
30 cantoniers) auxquels
s'ajoutent 96 agents de
restauration scolaire



→ PERSPECTIVES 2023

- Mise en place de nouvelles procédures du système qualité en lien avec l'évaluation des risques professionnels

- Poursuite de la mise en application de produits d'entretien respectueux de l'environnement "écolabels" afin de limiter considérablement les produits traditionnels.

- Remplacement de souffleurs thermiques par des souffleurs à batteries

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE MOYENS PARTAGÉS



Catherine Lagneau



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Moyens partagés organise les modalités du partage entre les services des "moyens communs".

Neuf missions lui sont confiées :

- l'économat : achat et gestion des fournitures de bureau, consommables informatiques, papeterie, documentation, abonnements presse,
- l'achat et la gestion des stocks du mobilier de bureau, scolaire et spécifique,
- l'achat et la gestion de stock de l'habillement, des équipements de protection individuelle (EPI), le lavage du linge,
- le pilotage de l'imprimerie communautaire,
- le gardiennage des locaux,
- la surveillance, ouvertures et fermetures des parcs et jardins municipaux,
- les ventes aux enchères de matériel réformé de nos collectivités,
- les pools de véhicules et le stationnement,
- l'organisation logistique des élections.

FAITS MARQUANTS 2022

Élections présidentielles et législatives

Développement d'une collaboration durable avec le service Nature en Ville pour la vente du matériel technique permettant une meilleure valorisation des biens

Arrêt de l'atelier Offset de l'imprimerie communautaire, vente du matériel, achat d'un nouveau copieur couleur et réorganisation du pôle

Départ de cinq agents de gardiennage vers les services d'accueil

Création d'une équipe d'agents dédiée à l'ouverture des parcs

Importante hausse des prix depuis 2021 (hausse variables en fonction des articles achetés : papier Offset et bureautique, enveloppes, mobilier de bureau)

2,20 m
de copies par
l'imprimerie
communautaire

3 ventes

69 articles
répartis
en 31 lots

73 300 €
de recettes

37

75 %
des acquéreurs sont
des particuliers

72 agents recrutés
pour les élections

64 agents
mutualisés

→ PERSPECTIVES 2023

- Renouvellement des marchés de lavage du linge de travail et vêtements de travail/EPI
- Achat de nouveaux vêtements de travail, modification des tenues
- Relance des marchés papier et fournitures de bureau



Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE NATURE EN VILLE



OBJECTIFS ET MISSIONS

Si le service Nature en Ville intervient principalement sur l'agglomération, il a pour objectif non seulement d'entretenir les abords des bâtiments de la métropole mais également de gérer les enjeux des milieux aquatiques et du tourisme communautaire.

38

- Entretien des espaces verts et abords de certains équipements : immobiliers d'entreprises, déchetteries, abords de voirie, bassins de rétention, écoles communautaires
- Gestion des équipements de tourisme et de loisirs :
 - > base de loisirs de la Gèmerie : coordination, entretien du plan d'eau
 - > camping du Pont Romain et port du Mans : suivi DSP, maîtrise d'ouvrage des travaux.
- Boulevard Nature : pilotage déclaration d'utilité publique, maîtrise d'ouvrage des travaux, maîtrise d'œuvre
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI):
 - > pilotage des études, entretien des systèmes d'endiguement et des barrages sur la partie non domaniale

> suivi des actions des syndicats mixtes à l'échelle des bassins versants, travaux en berges

FAITS MARQUANTS 2022

Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique et l'optimisation de la production hydroélectrique du barrage de l'Épau

Achèvement de l'étude de faisabilité de la restauration de la continuité écologique sur l'Huisne dans la traversée du Mans

Boulevard Nature : lancement des études de faisabilité de traversée de voiries

Port du Mans : lancement, par mandat, des études de faisabilité pour la création d'une halte fluviale sur le secteur des Lavandières

Camping d'Yvré : lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et l'extension du camping

Gèmerie : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement du site

Remplacement d'une aire de jeux à l'Arche de la Nature.

192 agents

50 km
Boulevard Nature
réalisés sur les 72 km
prévus

70 emplacements
de camping

2881 passagers
transportés dans les
bateaux électriques

600 kg de déchets
retirés de l'Huisne

40 tonnes de
plantes aquatiques
faucardées au plan
d'eau de la Gèmerie
d'Arnage

→ PERSPECTIVES 2023

- Missions de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique du barrage de l'Épau (suite de 2022) et démarrage pour les barrages de Pontlieue et Bouches d'Huisne
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement hydraulique du Chaumard au droit du centre horticole

- Boulevard Nature : lancement de la déclaration d'utilité publique et poursuite des études de traversée de voiries
- Port du Mans : poursuite des études de faisabilité pour la création d'une halte fluviale
- Camping d'Yvré : engagement des premiers travaux

- Gèmerie : mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du site
- Démarrage de la requalification des abords de la Maison de la Forêt
- Plantation expérimentale de haies bocagères et remplacement d'arbres.

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE PROPRETÉ



Alexandre Jager



OBJECTIFS ET MISSIONS

La gestion des déchets ménagers et de la propreté urbaine permettent d'améliorer la cadre de vie au quotidien. Elles visent à offrir aux habitants des prestations de qualité sur l'ensemble du territoire, dans le respect de la réglementation, de la sécurité des agents et des usagers, de valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique.

La collectivité assure en régie :

- la collecte et le traitement des déchets ménagers,
- la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire aériens ou enterrés pour les ordures ménagères, les emballages et les déchets verts,
- le nettoyage du domaine public.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place d'une collecte hippomobile hebdomadaire pour les habitants de la Cité Plantagenêt du Mans (emballages / papiers)

Lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la création d'une plateforme de compostage à Saint-Georges-du-Bois

Travaux en déchetterie : mur de soutènement à Ruaudin pour agrandir la plateforme déchets verts, création de quais/pose de passerelles pour permettre la collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) à Champagné, Ruaudin et Sargé-Lès-Le-Mans, pour le tri des gravats inertes à Saint-Saturnin.

242

kg/an/habitant
d'ordures ménagères
résiduelles soit

-13 KG/habitant
par rapport à 2021

39

53 kg/an/habitant
d'emballages/papiers
soit -1,9 kg/habitant
par rapport à 2021

7 déchetteries :
92 kg/an/habitant,
411 676 passagers

3 500 foyers
bénéficient de
l'électricité produite
par l'Uved

18 000
logements alimentés
par la chaleur produite
par l'Uved

342 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Arrivée de Fatines au sein de Le Mans Métropole
- Projet de construction d'une nouvelle déchetterie/recyclerie au Mans : poursuite du travail avec l'AMO : définition du programme et lancement du marché de maîtrise d'œuvre
- Acquisition d'un système de guidage dans le cadre de l'étude d'optimisation de la collecte des déchets

- Début de l'AMO pour définir une stratégie de généralisation du tri à la source des biodéchets, lancement d'une expérimentation sur le territoire
- Pose de conteneurs enterrés à Coulaines et remplacement de ceux de Bossuet au Mans
- Travaux en déchetteries : création de quais/pose de passerelles pour permettre la collecte des DEA au Ribay et Saint-Saturnin et les gravats inertes au Ribay.

Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ARCHITECTURE ET RÉGIES TECHNIQUES

Véronique Doche



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service œuvre tant pour la conception de nouveaux bâtiments que l'entretien et la mise à disposition du patrimoine de nos collectivités. Il assure :

- la gestion technique des bâtiments municipaux et communautaires à savoir : l'entretien préventif et curatif, la sécurité des établissements recevant du public, les rénovations selon un schéma directeur du patrimoine bâti...
- la gestion des fluides dans une optique de performance énergétique du bâti et de déploiement des énergies renouvelables
- selon le montage retenu : les études de maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la conduite d'opérations pour les projets de construction, d'extension ou de rénovation d'équipements (écoles, gymnases, etc.)
- la passation des marchés publics en déconcentration du Pôle marchés

- l'acquisition, l'entretien et le renouvellement du parc roulant (poids lourds, véhicules, bennes à ordures ménagères...) vers des motorisations moins polluantes
- la logistique des manifestations culturelles, sportives et de l'événementiel

FAITS MARQUANTS 2022

Poursuite de la mise en accessibilité des établissements recevant du public
Campagne qualité de l'air intérieur

Acteur du réseau régional hydrogène, lancement d'un groupement de commandes inter-collectivités pour l'achat de bennes à ordures ménagères à hydrogène

Poursuite du raccordement des bâtiments au réseau de chaleur

Poursuite des acquisitions de véhicules avec des motorisations moins polluantes (électriques et gaz) et développement de l'utilisation de carburant biodiésel

7,86 m€
de budget
d'investissement

39 autorisations
d'urbanisme déposées

771 bâtiments
communaux
et communautaires
entretenus

1118 interventions
logistiques

6 260
interventions sur les
800 véhicules
gérés

243 agents
mutualisés

→ PERSPECTIVES 2023

- Travaux :

- › Aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire rue Armand-Saffray
- › Rénovation thermique et fonctionnelle de l'école Gérard-Philippe
- › Restructuration du site bus de la Setram

- Études

- › Réhabilitation du centre des expositions
- › Aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire rue d'Isaac
- › Implantation d'un bassin de natation nordique
- › Salle d'athlétisme

- › Extension et réhabilitation du Palais des congrès et de la culture
- › Relocalisation de la maison des syndicats et de la maison des associations
- › Remplacement des gradins du stade Marie-Marvingt
- › Construction d'un parking silo pour le centre de cancérologie



La direction des Solidarités et de la Santé coordonne l'action de quatre services municipaux (Population, Sécurité et Prévention de la délinquance, Santé, Vie des quartiers et mission Handicap), du Centre communal d'action sociale de la Ville du Mans et de deux services communautaires (Insertion et Politique de la Ville). Son objectif est de mettre en œuvre les politiques d'accompagnement social vers l'emploi ainsi que les politiques d'exercice de la citoyenneté, d'animation sociale et de développement des quartiers, de prévention, de soutien à la démographie médicale, de sécurité et de soutien aux personnes en situation de handicap.

FAITS MARQUANTS 2022

Les dispositifs Programme de réussite éducative et Cité éducatives ont été renforcés. Une Cité de l'emploi a été instaurée.

Deux instances partenariales ont été mises en place et ont produit des plans d'action : le Conseil intercommunal de prévention de la délinquance et le Conseil local de santé mentale.

Un premier rapport complet sur l'Égalité entre les femmes et les hommes a été produit et a permis de dégager des pistes de travail.

La Mission inclusion numérique a atteint sa pleine activité et a démontré qu'elle répond à un réel besoin d'accompagnement.

→ PERSPECTIVES 2023

- Ouverture en fin d'année de la première Maison de santé pluridisciplinaire, rue Armand-Saffray.
- Mise en œuvre du plan d'action issu du Conseil intercommunal de prévention de la délinquance.
- Mise en place d'un réseau "d'ambassadeurs santé".
- Préparation du prochain Contrat de Ville pour les quartiers prioritaires de la Métropole.

Direction Solidarités et Santé → MISSION HANDICAP



OBJECTIFS ET MISSIONS

Mutualisée entre la Ville du Mans et la Métropole, la Mission Handicap assure un rôle de référent sur les sujets d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées.

Elle veille à la prise en compte des différents types de handicap dans toutes les politiques municipales et communautaires. L'enjeu se situe notamment dans la banalisation de la question du handicap afin qu'elle ne soit plus uniquement considérée sous le prisme de l'exception.

FAITS MARQUANTS 2022

Épilogue du travail de recherche mené par Johann Le Guillerm depuis 2019 avec les associations de personnes déficientes visuelles qui souhaitent participer au "Protocole du regard". L'objectif étant de connaître le point de vue de la personne déficiente visuelle sur son œuvre.

Suivi des Agendas d'accessibilité programmée (AAP) et coordination de la commission Access+ Le Mans Métropole dans le cadre du déploiement du Schéma directeur d'accessibilité des transports.

285

projets de mise en accessibilité d'équipements recevant du public réalisés ou programmés

11

réunions de la commission Access+ Le Mans Métropole

75 %

des points d'arrêt bus accessibles

1

agent

42



→ PERSPECTIVES 2023

- Renfort d'une culture commune de l'espace public et développement d'une cohérence de territoire dans le cadre de la mise en place d'un Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (PAVE)
- Accompagnement de l'accès des services du Port du Mans aux personnes handicapées
- Création d'un guide "repères" pour des événements accessibles à tous sur l'ensemble du territoire de Le Mans Métropole

Direction Solidarités et Santé

→ MISSION INCLUSION NUMÉRIQUE



OBJECTIFS ET MISSIONS

La mission inclusion numérique a pour objectif de soutenir, renforcer, coordonner, valoriser et outiller l'offre de médiation numérique sur le territoire de Le Mans Métropole.

Aussi, une équipe de sept conseillers numériques vient-elle en aide aux usagers en difficultés dans l'utilisation des outils numériques. En partenariat avec les structures locales (services publics locaux, centres sociaux, associations...), ils tiennent des permanences et animent des ateliers collectifs gratuits à destination de tout public.

FAITS MARQUANTS 2022

Formation obligatoire des conseillers numériques

Prises de contact avec les structures pour faire connaître le dispositif et prendre connaissance des acteurs locaux

Mise en place de partenariats et définition du plan d'action validé ensuite par le conseil communautaire

Aménagement de l'équipe au premier étage de la Mairie annexe à partir de juin

Lancement des ateliers collectifs et permanences au sein des structures partenaires

1850

usagers accompagnés

2622

accompagnements totaux enregistrés

223

ateliers collectifs

43

829

accompagnements individuels

8

agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Reconduction de la convention liée au dispositif de Conseiller numérique et inscription de la mission dans les compétences de Le Mans Métropole. Le service rendu aux habitants sera ainsi pérennisé.

- Organisation d'un événement national (IntercoTour) en novembre sur la thématique de l'inclusion numérique



Direction Solidarités et Santé

→ SERVICE INSERTION



Sandra Hermeline



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service insertion est un service d'accompagnement et de soutien aux structures socialement responsables, inclusives, solidaires et plus attentives aux impacts environnementaux.

L'engagement de la collectivité se structure autour de 4 axes majeurs :

- la jeunesse : favoriser son inclusion économique via l'accès local à l'emploi
- les personnes fragilisées et précaires : les accompagner vers et dans l'emploi
- les créateurs d'entreprises en quartiers prioritaires de la ville (QPV) : faciliter la mise en œuvre de leur projet
- les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) : soutenir les projets de développement des structures qui investissent sur le territoire, faciliter l'émergence de projets et initiatives à fortes dimensions sociales, sociétales et environnementales au service des territoires.

En son sein, le service gère en direct la politique insertion du public dans le cadre des Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi - Plie (mobilisation du public, offre de service et coordination des parcours)

et à ce titre accompagne près de 1000 parcours de demandeurs d'emploi et offreurs de service, souvent dans des métiers de première qualification (déménagement, nettoyage industriel, métiers de la propreté, rénovation de bâtiment...).

FAITS MARQUANTS 2022

Opportunité validée de la création d'une école de la seconde chance sur le territoire de la Métropole.

Partenariat entre le Plie et les conseillers numériques, soutien aux participants du dispositif (aide à l'élaboration de CV, aide à la navigation internet, conseil à l'utilisation du matériel)

Premier café métiers insertion et Petite enfance

Premier dossier d'aide à l'immobilier en faveur de l'ESS, accompagnement du développement de l'Îlot co, tiers lieu agricole

Soutien à la création du Garage école du Mans

Développement de l'offre de service : appui psychologique, compétences comportementales, coaching pour demandeurs d'emploi

985

accompagnements de demandeurs d'emplois par le Plie, dont 37 % issus des quartiers prioritaires

762

contrats de travail signés sur le dispositif Plie

126

porteurs de projets détectés

60

entreprises engagées contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté

5

agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Développement de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville en activant la commande publique responsable et le développement de l'entrepreneuriat
- Création d'un nouvel espace de travail au bénéfice du public jeunes et des partenaires de l'emploi dans l'ex "Maison de l'emploi et de la formation"

- Développement du partenariat employeur en vue de répondre à leur besoin de main d'œuvre de premier niveau de qualification
- Soutien à une économie collaborative plus solidaire et plus attentive aux impacts sociaux et environnementaux

Direction Solidarités et Santé

→ SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE



Judith Boitard



OBJECTIFS ET MISSIONS

Animer et gérer le Contrat de ville intercommunal, outil de développement local, qui met en œuvre une politique dédiée aux habitants des quartiers prioritaires autour d'une programmation annuelle d'actions sur les thèmes de l'éducation, du cadre de vie, de l'accès aux droits, du lien social ou de l'emploi.

Il se traduit par des dispositifs et démarches tels le Programme de réussite éducative (PRE), le Nouveau Programme de renouvellement urbain (ANRU avec la Maison du projet), les Conseils Citoyens, la Cité éducative et la Cité de l'emploi.

FAITS MARQUANTS 2022

Évaluation du Contrat de ville 2015-2022 ;

Animation et gestion de l'Appel à projets annuel du Contrat de ville.

Éducation :

- › Renforcement de l'accompagnement des enfants et familles du PRE, notamment via une ingénierie dédiée à la petite enfance ;
- › Organisation d'un colloque interculturelité ;
- › Poursuite de la mise en œuvre de la Cité éducative Sablons et Quartiers sud par le financement d'actions (37 actions financées en 2022)

et le travail partenarial autour de thématiques tels l'accès aux soins, le décrochage scolaire, l'accès aux activités culturelles et sportives, l'accès à la langue, l'interculturalité.

Renouvellement urbain :

- › Élaboration d'un avenant (3,9 millions d'euros de subventions supplémentaires obtenus) ;
- › Opérations livrées : démolition du bâtiment Chabrier (Chaoué-Perrières), construction de 51 logements rue des Sittelles, construction d'un multi-accueil (Sablons), acquisitions au centre commercial des Sablons.

Cité de l'emploi : diagnostic de territoire ayant permis de définir des publics cibles (femmes, primo-arrivants et bénéficiaires Revenu de solidarité active/Allocation de solidarité spécifique), lancement des premières commissions étudiant les situations des demandeurs d'emploi constituant la cohorte Cité de l'emploi et financement de sept actions d'accompagnement vers l'emploi.

Organisation d'un temps fort de participation des habitants.

20 opérations de renouvellement urbain engagées

133 actions financées dans le cadre du Contrat de ville

610 parcours individualisés dans le cadre du Programme de réussite éducative

69 membres au Conseil Citoyens (bilan 2022)
26 plénières
1 temps fort

55 équipes pluridisciplinaires

23 agents

45

→ PERSPECTIVES 2023

- Élaboration du nouveau cadre contractuel de la Politique de la ville 2024/2030 "Engagements quartiers 2030"
Outillage des professionnels

en matière d'interculturalité : sensibilisation, échanges de pratiques... (second semestre 2023)
› Signature de l'avenant n°2 à la convention de

renouvellement urbain, visite des Directeurs généraux de l'ANRU et de l'ANCT
› Entrée dans la démarche de Quartiers résilients

Direction Solidarités et Santé

→ SERVICE SANTÉ



**Stéphanie
Ledru Gilbert**



OBJECTIFS ET MISSIONS

Accompagner la politique de santé portée par la Ville et le Mans Métropole sur deux axes principaux :

- le soutien à démographie médicale
- la prévention et promotion de la santé

Notre territoire s'engage depuis plusieurs années dans une politique en matière de santé publique. Un service a été créé en 2021 pour mettre en œuvre sur le territoire communautaire :

La construction de plusieurs Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP),

Le soutien à l'universitarisation du territoire via le projet Territoire universitaire de santé (TUS)

La reprise du guichet unique pour accompagner les professionnels à s'installer sur notre territoire.

FAITS MARQUANTS 2022

Organisation du 1^{er} séminaire santé en novembre en direction des maires de Le Mans Métropole dédié à l'exercice coordonné

Transfert d'une partie de la compétence santé des communes à Le Mans Métropole.

Pilotage de 3 projets de construction de Maisons de santé pluridisciplinaires

5000

**patients au centre
municipal de santé**

38

**professionnels
de santé accompagnés
par le guichet unique
depuis sa création dont**

28

médecins

117

**logements au
titre du soutien à la
maison des internes**

10

agents

46



→ PERSPECTIVES 2023

- Ouverture de la première Maison de santé pluridisciplinaire "Armand Saffray"

- Poursuite du soutien à l'universitarisation du Centre hospitalier du Mans via le financement de postes de chefs de clinique et professeurs associés

- Soutien à l'investissement du Centre hospitalier du Mans

Direction Solidarités et Santé → SERVICE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



Thierry Girard



OBJECTIFS ET MISSIONS

Ce service intervenant sur des compétences Ville et Le Mans Métropole, a en charge pour cette dernière :

- la prévention de la délinquance avec la mise en œuvre d'actions dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD),
- les Droits de place qui consistent à gérer l'occupation du domaine public des marchés et des manifestations.

FAITS MARQUANTS 2022

Recrutement d'un nouveau responsable du service Prévention

Renforcement des partenariats avec les bailleurs

Mise en place du CISPD avec des formations innovantes pour les agents et animation des groupes notamment pour la journée de prévention routière.

28 marchés
de plein vent

2 fêtes foraines

65 manifestations
dont

60 organisées en
collaboration avec les
services de la Ville
du Mans et Le Mans
Métropole

19 réunions relatives
au CISPD

1508 élèves de
classe de 4^e à l'atelier
Exposition 13-18

992 permis
internet sur les classes
de CM1/CM2 délivrés

47



→ PERSPECTIVES 2023

- Engagement d'une réflexion sur la sécurité des marchés de plein vent
- Réflexion d'un groupement d'achat avec les communes membres pour les équipements de vidéoprotection.
- Signature d'une convention avec la Police nationale et le procureur de la République dans le cadre du CISPD



Direction Ressources

48

La direction regroupe et pilote les missions de plusieurs services fonctionnels communs à la Ville du Mans, à Le Mans Métropole et au CCAS : Assemblée et réglementation, Budget, programmation, dette et trésorerie, Communication interne, Conseils, Prévention Santé au travail, Juridique, Commande publique, Ressources humaines, Systèmes d'information et Courrier.

Ses objectifs visent à moderniser, simplifier les procédures et sécuriser l'activité. Elle veille à la bonne adéquation des moyens avec les objectifs et les résultats des politiques publiques. Dans le cadre du projet de territoire Le Mans Métropole 2040, la direction des Ressources veillera à la sécurisation juridique et financière des projets, tout en accompagnant les services dans l'optimisation des ressources de la collectivité, afin d'adapter son fonctionnement aux enjeux futurs.

FAITS MARQUANTS 2022

La DRH s'est engagée dans la révision du régime indemnitaire afin de l'adapter aux évolutions réglementaires. L'élaboration du plan de formation a été concrétisée. L'organisation des élections professionnelles s'est accompagné d'un regroupement des instances Le Mans Métropole, Ville du Mans et CCAS.

Les finances ont amorcé le passage en fiscalité professionnelle unique (FPU) et la préparation des budgets 2023 avec la mise en place d'un budget vert (impact des investissements sur le climat).

Outre une réorganisation en profondeur de la DSI, c'est le changement de l'ensemble des postes de travail des agents qui a été engagé ainsi que le vaste chantier de la sécurisation des systèmes et la modernisation des applications métiers.

La communication interne s'est investie dans l'intégration des agents avec la mise en place d'une cérémonie d'accueil, la redynamisation du journal interne "Synchro" et la communication autour du projet d'administration TEAM.

En matière de Conseils, prévention et santé au travail, c'est la gestion des risques (notamment dans le cadre des périodes de canicule) et la question des risques psycho-sociaux qui ont retenu toute l'attention. Un poste de responsable des RPS a été créé avec l'objectif de mise en place d'un plan de prévention.

→ PERSPECTIVES 2023

- Passage en FPU pour le 1^{er} janvier 2024
- Évolution des règles de rémunération et de gestion du temps de travail
- Développement du pilotage de la masse salariale
- Développement d'une nouvelle politique d'achat
- Engagement d'un projet de service au service juridique
- Engagement d'un nouveau schéma directeur informatique et d'un schéma numérique responsable
- Réalisation d'une cartographie applicative et d'un catalogue de services
- Développement des manifestations internes (accueil, vœux, actions de cohésions, etc.)
- Engagement du projet de plan de prévention des RPS.

Direction des Ressources → SERVICE ASSEMBLÉES ET RÉGLEMENTATION



Émily Arnaud



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Assemblées et Réglementation assure le bon fonctionnement des instances délibérantes de la métropole et de sa ville centre et délivre des autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour tous types d'événements.

- Il veille à ce que les élus disposent, dans les délais, des informations et des documents leur permettant d'exercer au mieux leur rôle lors des séances des conseils. Il gère également le suivi administratif et les relations avec la Préfecture après chaque conseil,

- En matière de réglementation, il est en charge du traitement et du suivi des dossiers administratifs des manifestations sur le domaine

public (feux d'artifice, concerts, ventes au déballage...),

- Enfin, il gère les différents arrêtés réglementaires (syndicats professionnels, soins psychiatriques, travaux de nuit, délégation de signature au personnel, ouverture du dimanche des commerces en détail...).

FAITS MARQUANTS 2022

Sur la réglementation, 155 dossiers ont été traités ce qui montre la reprise des événementiels des associations, structures ou particuliers après la période Covid.

7 bureaux exécutifs

7 conseils
communautaires

298 délibérations
dont 148 en bureaux
exécutifs

49

86 arrêtés

62 modifications
et 2 créations
de syndicats
professionnels pour
la Ville du Mans
et Le Mans Métropole

4 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de l'application de la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités

- Ajustement de l'organisation du service

- Renforcement de l'accompagnement des associations dans la préparation de leurs événements



Direction des Ressources

→ BUDGET PROGRAMMATION

DETTE TRÉSORERIE



Jean-Marie Levacher



OBJECTIFS ET MISSIONS

Garantir la fiabilité, la sécurité des procédures budgétaires, et l'optimisation des ressources financières et fiscales.

Pour atteindre cet objectif, les principales missions du service Finances sont :

- la préparation, le suivi et la clôture des budgets (8 budgets 780 M€),
- l'élaboration et l'actualisation des Plans pluriannuels d'investissement (PPI) et des perspectives financières,
- l'exécution comptable avec le recouvrement des recettes et le règlement de l'ensemble des fournisseurs,
- la gestion de la dette (317 M€ tous budgets), de la trésorerie et des opérations patrimoniales,
- la gestion et l'optimisation de la fiscalité locale,
- le pilotage et la mise en œuvre de la politique en matière de soutien au secteur associatif,

- le conseil financier et comptable auprès des services, des communes membres et des organismes rattachés,
- l'élaboration des rapports d'orientations budgétaires,
- l'expertise et l'aide à la décision des élus et de Monsieur le Maire/Président dans le domaine budgétaire et financier.

FAITS MARQUANTS 2022

Préparation de l'adhésion de la commune de Fatines à Le Mans Métropole au 1^{er} janvier 2023

Réflexion sur la réorganisation du service avec l'intégration du pôle Fiscalité et Prospective (missions complémentaires avec agents transférés).

Préparation des budgets 2023 avec un nouvel objectif, celui d'un budget vert (impact des investissements sur le climat).

8 budgets Ville et Le Mans Métropole représentant **780 m€**

75,543 m€ d'investissement sur le budget principal communautaire

266 m€ de recettes fiscales

8,5 m€ de dotations de solidarités communautaires

36 000 factures/an (Ville du Mans et Le Mans Métropole)

35 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Mise en production de la nouvelle version du logiciel comptable
- Finalisation de la réorganisation du service
- Optimisation du process budgétaire (planning, modalités d'arbitrage, documents)
- Développement et formalisation du suivi des consommations de crédits
- Préparation au passage en fiscalité professionnelle unique au 1^{er} janvier 2024 et refonte solidarité communautaire
- Préparation du passage à la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, ce qui implique la rédaction d'un Règlement budgétaire et financier et le passage en Autorisation de programme/Crédit de paiement)

Direction des Ressources

→ COMMUNICATION INTERNE



Emmanuelle Froger



OBJECTIFS ET MISSIONS

Accueillir, informer, accompagner, créer du lien.

Cela passe par :

- l'accueil des nouveaux arrivants pour favoriser leur intégration (guide Bienvenue, Forum d'accueil...),
- l'information interne (intranet Tilt, magazine Synchro...) pour faire connaître le fonctionnement, les outils, les actualités, les projets et les décisions,
- l'accompagnement des services dans leurs conduites aux changements à travers des supports de campagne de communication (affiches, vidéos...)
- l'organisation d'événements internes (visites « Entre nous », participation aux vœux, retraités, médaillés...) pour développer une culture commune, un sentiment d'appartenance.

FAITS MARQUANTS 2022

Accompagnement du projet d'administration Team (campagne de communication avec affiches, flyers, motion design...)

Participation à la mise en place de la page LinkedIn "Le Mans Ville et Métropole"

Participation aux réflexions sur la "Marque employeur"

Création du guide DSI pour accompagner les services dans le déploiement des postes informatiques

Création, avec la DRH, d'une vidéo sur l'apprentissage diffusée auprès des nouveaux apprentis

Suivi de la création de la nouvelle charte graphique des supports de la communication interne en lien avec celle de la communication externe

Mise à jour et rechargement du Guide Bienvenue

Préparation de la nouvelle formule d'accueil des nouveaux agents.

157 actualités
publiées sur notre
intranet TILT

4 150 abonnés à
son compte LinkedIn
dont

416 agents

51

77 nouveaux agents
accueillis

12 visites "Entre
nous" organisées pour
236 agents

3 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Déploiement de la nouvelle charte graphique sur de nouveaux supports
- Création des guides du candidat et de l'apprenti en lien avec la DRH
- Consolidation du Forum d'accueil des nouveaux agents
- Création du guide "Accueillir" à destination des services
- Création d'une campagne de com' pour accompagner la cellule Signalements
- Création de vidéos pour accompagner la sortie du rapport d'activités 2022
- Création d'une vidéo et d'un livrable pour le projet d'administration Team
- Développement du réseau de contributeurs internes
- Création de vidéos et de podcasts métiers dans le cadre de la "Marque employeur"
- Démarrage du projet de refonte totale de l'Intranet
- Pilotage de plusieurs actions du projet d'administration Team
- Développement d'un réseau d'ambassadeurs de Le Mans Ville et Métropole sur LinkedIn

Direction des Ressources

→ SERVICE CONSEILS PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL



Antoine Chaudon



OBJECTIFS ET MISSIONS

Accompagner les services dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et de la santé au travail.

Ce service commun pilote les missions de :

- suivi médical des agents
- évaluation des risques professionnels (analyses des accidents du travail, document unique) et mise en place de démarches de prévention (risques psychosociaux, électriques, chimiques, incendie, ergonomie, etc.)
- vérifications générales périodiques réglementaires : équipements de travail, contrôles électriques dans les bâtiments et installation, maintenance de défibrillateurs dans les établissements recevant du public.

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en place du nouveau dispositif de suivi médical professionnel des agents

Accompagnement des services suite à la levée, en mars 2022, du protocole national covid-19 du ministère du travail

Actualisation de la "conduite à tenir en cas de malaise et d'accident au travail" pour l'ensemble des services

Poursuite du travail sur les troubles musculosquelettiques au service Production repas

Sensibilisation à la bonne utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)

Mise en place d'un groupe de travail de réflexion sur des solutions alternatives aux produits chimiques

Installation de défibrillateurs dans les établissements recevant du public.

1339

visites médicales

133

agents sauveteurs secouristes du travail formés

14

études ergonomiques réalisées

440

bâtiments ont bénéficié d'un contrôle de leur installation électrique

69

exercices d'évacuation incendie et 250 agents formés

176

agents formés à la prévention du risque chimique

15

agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Étude et déploiement de démarches de prévention des risques psychosociaux
- Actualisation des documents uniques et accompagnement des services pour la construction de leurs plans d'actions
- Réflexion sur la prévention des situations de travail isolé
- Poursuite des sensibilisations EPI
- Accentuation des formations SST
- Augmentation des entretiens infirmiers (visites d'information et de prévention)
- Développement des études ergonomiques

Direction des Ressources

→ DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le Département des Systèmes d'Information a pour objectif de définir, mettre en œuvre et exploiter des infrastructures et applications adaptées aux enjeux de la collectivité ainsi qu'aux besoins et contrainte de l'administration.

Ses missions principales sont :

- l'accompagnement des services dans les études et déploiement de leurs projets d'informatisation,
- le pilotage du Système d'Informations Géographiques (SIG) et du management des Données,
- la prise en charge des demandes informatiques, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des outils informatiques et le remplacement des équipements obsolètes,
- la maintenance pour le bon fonctionnement des serveurs systèmes, des réseaux, applicatifs, de la téléphonie fixe et mobile,
- le pilotage de la qualité de service rendu aux utilisateurs internes et aux usagers
- la sécurité des systèmes d'informations

FAITS MARQUANTS 2022

- Recrutement de l'équipe d'encadrement (Directeur adjoint, Responsable Etudes, Responsable Infra, Responsable SIG)
- Renforcement des équipes
- Rédaction du cahier des charges pour la réalisation d'un Schéma Directeur
- Mise en place d'un plan de charge annuel détaillé
- Maintien en Conditions Opérationnelle et de sécurité du système d'information
- Montée de version de la gestion électronique de documents
- Mise en place de l'outil de gestion de grands parcs d'ordinateurs
- Mise en place d'un outil de diffusion de la base de données topographiques
- Ouverture et communication sur l'open data
- Contrôle complet des adresses et amélioration du Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL)

3 000
postes de travail

300 serveurs
virtuels

60 serveurs
physiques

53

300 applications
métiers

160 sites distribués

70 demandes
d'intervention par mois

41 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Renforcement des équipes (dont Responsable Sécurité des Systèmes d'Information-RSSI) et réorganisation
- Réalisation du Schéma Directeur des SI
- Plan d'actions Numérique Responsable
- Évolution et déploiement des postes de travail
- Mise en place d'une méthode d'arbitrage des projets
- Cartographie applicative et technique
- Plan d'action France Relance (cybersécurité)
- Rénovation de l'infrastructure SI
- Passage en nomenclature comptable M57
- Migration des bases SIG de Oracle vers PostGis
- Structuration d'une organisation de gestion de la donnée

Direction des Ressources

→ SERVICE JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE



Gilles Fleau



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Juridique Commande publique, organisé en 3 pôles, apporte son expertise en matière de :

- conseil, d'assistance des services dans le montage juridique de leurs projets. Il gère également les contentieux, les dossiers d'assurance et sinistres (subis ou occasionnés par la collectivité),

- conseil auprès des services, l'organisation des procédures et le contrôle de délégation de service public, le suivi des entreprises publiques locales,

- accompagnement des services dans leurs procédures de commande publique, le recensement annuel des achats, le suivi de la nomenclature, la rédaction des pièces administratives, des avenants notamment, l'organisation des commissions d'appel d'offres ainsi que le mandatement des factures de travaux, prestations intellectuelles et informatique.

FAITS MARQUANTS 2022

Marchés :

> prise de contact avec les organismes de l'Economie sociale et solidaire afin de monter un forum d'échanges avec les services

> Concours d'architecture du Palais des congrès et de la culture

Contrôle externe des contrats de délégation de service public :

Lancement de la procédures de délégation de service public pour la création d'un réseau de chaleur au nord de l'agglomération et passation d'avenants notamment relatifs à des investissements sur le Camping Le Pont-Romain (aménagements et locatifs répartis entre Le Mans Métropole et le délégataire) et à la gestion du Pilier-Rouge par l'Office du Tourisme.

Juridique – assurances :

Accompagnement pour le montage juridique de projets :

> constitution de sociétés dans le domaine des énergies renouvelables

> maisons de santé pluridisciplinaires

217 questions
juridiques traitées

69 nouveaux
contentieux

86% de
contentieux remportés
jugés remportés (92%
en Métropole et 77%
en Ville)

488 dossiers
assurance ouverts

19 contrats de
délégation de service
public

1248 marchés
pour l'ensemble des
services représentant
109 650 000 € HT

71 commissions
(appel d'offres et
collèges d'élus)

251 avenants
et 184 actes de sous-
traitances

30 agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Recrutement d'un acheteur pour la mise en œuvre d'une politique achat

- Élaboration du schéma de promotion des achats socialement et économiquement responsables

- Lancement de deux procédures de délégation de service public pour l'exploitation du stationnement et

d'infrastructures de recharge de véhicules électriques

- Accompagnement pour le montage juridique de sociétés dans le domaine des énergies renouvelables

Direction des Ressources

→ MISSION GESTION DU SMAT ET CONCESSIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



OBJECTIFS ET MISSIONS

Cette mission rattachée à la Direction des Ressources couvre :

- la gestion administrative, juridique et financière du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Technopole (SMAT),
- la passation et suivi des contrats d'occupation du domaine public à caractère économique,
- la préparation des commissions consultatives des services publics locaux,
- la représentation de la collectivité au sein de l'association de gestion du restaurant inter-administratif,
- le suivi des dossiers spécifiques : Syndicat Mixte du Circuit des 24H du Mans/Aéroport, site de la Pincenardière (Le Mans FC), Parc des expositions, EPCC Les Quinconces-L'Espal, Le Mans Télévision.

FAITS MARQUANTS 2022

- Préparation de la cession de la halle de micro-technologie les "Carrés Blancs" et traitement des conséquences sur le fonctionnement du Centre de transfert de technologies du Mans (CTTM)
- Réorganisation administrative du Syndicat
- Concours Agreen start'up
- Pincenardière : suite de la procédure de transfert du bail emphytéotique au nouveau club Le Mans FC
- Suivi de la demande de modification du classement de l'aéroport

55

→ PERSPECTIVES 2023

- Suivi de l'extension du CTTM suite à la cession des "Carrés Blancs"
- Régularisations foncières (voirie, passerelle) et cession éventuelle de terrains à la société ArtProm pour les besoins du Technicampus SNCF.
- Transfert de la Fabrique à Entreprendre à Le Mans Métropole
- Évolution du périmètre du SMAT et préparation de modifications statutaires
- Pincenardière : modification du bail emphytéotique

Direction des Ressources

→ SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



Virginie Polpré



OBJECTIFS ET MISSIONS

La direction des Ressources Humaines s'emploie à répondre avec efficacité et qualité à l'activité de gestion courante du personnel et à apporter de nouvelles réponses aux besoins imposés par la réglementation notamment dans le cadre des enjeux et objectifs stratégiques en matière de rationalisation et modernisation des services, d'accompagnement des agents, de qualité de vie au travail (QVT), etc.

Mutualisée Ville du Mans, Le Mans Métropole et CCAS, elle met en œuvre ses missions autour de 4 thématiques fortes :

- la gestion administrative du personnel,
- les relations sociales,
- le développement des ressources humaines,
- l'organisation du travail et la vie au travail

FAITS MARQUANTS 2022

Mise en conformité du temps de travail des agents des trois collectivités au regard de l'obligation réglementaire des 1607 heures.

Négociations avec les organisations syndicales sur la revalorisation salariale et la mise en place de mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents

L'organisation des élections professionnelles et mise en place d'une nouvelle instance unique mutualisée : le Comité social territorial (CST)

Mise en place du Rapport social unique

Élaboration en lien avec les services, du plan de formation 2023-2025.

L'actualisation de l'organigramme de la Direction des Ressources Humaines.

Lancement du projet de Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Mise en œuvre d'une Gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et compétences (GPEEC)

Le déploiement de l'apprentissage avec l'augmentation du nombre d'apprentis accueillis et la formalisation d'une soirée d'accueil à leur attention.

Développement de la prise en charge sociale et médicale des agents.

Conduite du projet visant à encadrer le dispositif de recueil des signalements

+ de **5 000**
agents au sein
des 3 collectivités

500 recrutements

150 métiers
89
en Le Mans Métropole

60 dossiers liés à
l'organisation du tra-
vail et à la vie au travail
portés pour débat ou
avis aux organisations
syndicales

+ de **80** agents

→ PERSPECTIVES 2023

- Politique indemnitaire dans le cadre du RIFSEEP applicable pour le 1^{er} janvier 2024

- Futur Protocole du temps de travail et assurer les conditions de réussite au déploiement du futur logiciel du temps de travail pour le 1^{er} janvier 2024

- Proposition d'une protection sociale complémentaire/ volet prévoyance à tous les agents

- Plan de formation 2023-2025 notamment sur les pratiques managériales

- Mise en œuvre une gestion globale des recrutements, des carrières, des mobilités et des compétences

- Développement d'un dispositif de formation interne,

- Finalisation de la procédure de signalement

→ SERVICE COMMUNICATION EXTERNE



Catherine Évrard



OBJECTIFS ET MISSIONS

En charge de la communication auprès du grand public, le service met tout en œuvre pour :

- concevoir la stratégie de communication des collectivités et des services municipaux et communautaires, à travers des campagnes et des supports adaptés
- informer les habitants sur les services et les actions municipales et communautaires via les journaux, les sites internet des collectivités, le réseau d'affichage institutionnel, l'édition de guides, les réseaux sociaux...
- promouvoir les événements et rendez-vous organisés ou soutenus par Le Mans Métropole, à travers l'affichage, les insertions publicitaires, les flyers, les programmes, les sites web, les plaquettes...
- développer l'attractivité du territoire via la marque territoriale : Of Course Le Mans auprès des différents publics (habitants, entreprises, touristes, investisseurs...).

FAITS MARQUANTS 2022

Poursuite du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle de la Ville et de Le Mans Métropole : signalétiques bâtiments et chantiers, documents institutionnels (guides affiches, dépliants, power point...)

Édition d'une nouvelle charte graphique, refonte des guides et rapports

Accompagnement à la communication : Chrono Vélo, Chronolignes

Création de vidéos : Le Mans Métropole 2040, les projets 2023

Lancement d'une page linkedin

11 numéros
du journal
communautaire
diffusés

20 000
abonnés Facebook,

7 500 abonnés
Instagram

7 dossiers
événementiels

36 dossiers de
communication des
services

10 400 photos

37 vidéos réalisées

21 agents

57

→ PERSPECTIVES 2023

- Poursuite du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle Ville - Le Mans Métropole et de la marque territoriale
- Pavoisement et communication autour du centenaire des 24 H
- Poursuite de la communication

sur les grands projets : Chrono Vélo, Chronolignes, aménagements urbains, Palais des congrès...

- Nouvelle charte graphique du service Santé et du Conservatoire
- Développement de la vidéo et des réseaux sociaux.

→ COURRIER



Carmen Batard



OBJECTIFS ET MISSIONS

Les agents du service Courrier
participent au quotidien à :

- la réception, l'enregistrement des courriers entrants (colis, journaux, lettres...) et de leur orientation vers le service destinataire,
- l'enregistrement et l'affranchissement des courriers sortants,
- le filtrage et la réorientation des courriers électroniques,
- la distribution des courriers par les coursiers sur des tournées sectorisées.

Le responsable du service est l'interlocuteur privilégié de la poste, des services internes et des partenaires externes.

FAITS MARQUANTS 2022

- Nouveau marché de prestations de services et fournitures liées à l'activité du courrier.

258 068 plus affranchis

226 133 € de coût
d'affranchissement

10 agents

58



→ PERSPECTIVES 2023

- Réflexion d'une évolution de rattachement de direction dans le cadre de la structuration des relations à l'utilisateur.

→ SERVICE PROTOCOLE/RELATIONS EXTÉRIEURES/ÉVÉNEMENTIEL



Chantal Liberge



OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service contribue à la promotion de la Ville et de la Métropole par la mise en place, la coordination des missions couvrant :

- les relations publiques et l'événementiel : contribution à la promotion de la Ville et de Le Mans Métropole par la mise en place, la coordination et le suivi d'actions, organisation et participation aux cérémonies commémoratives, aux manifestations et réceptions officielles de la Ville et de Le Mans Métropole et gestion des salles des Quinconces,
- les relations internationales : préparation, participation aux manifestations et échanges entre les villes jumelées et l'international,
- les accueils physiques de l'Hôtel de Ville et de l'immeuble communautaire Condorcet ainsi que le standard téléphonique avec neuf agents chargés d'orienter et de renseigner les usagers.

FAITS MARQUANTS 2022

Accompagnement à l'organisation et à la logistique des événements de nos collectivités :

- Fêtes du port
- Forever Young – premier pilotage
- Journée de la solidarité
- Cérémonies patriotiques
- Opération Transats
- 14 juillet
- 24 heures automobile
- Salon du livre Faites Lire !
- Cérémonie 150 ans de la gendarmerie
- Marché de Noël
- Paderborn au Marché de Noël

32 cérémonies patriotiques

5 dénominations de rues et 3 inaugurations

52 invitations

71 réceptions
8250 personnes

293 000
appels standard

15 agents

59

→ PERSPECTIVES 2022

- Nécessité de renforcer l'agent en charge de la logistique et l'administratif des événements
- 60 ans 2^e RIMa
- Centenaire des 24 heures automobile
- Fêtes du port
- Tour cycliste
- Opération Transats
- 14 juillet
- Salon Faites Lire !
- Marché de Noël
- Villes jumelées au Marché de Noël.

STRUCTURES ASSOCIÉES

60



Structures associées



Présidence

Fabienne
Lagarde



Le Syndicat mixte d'aménagement et de promotion de la technopole (SMAT) de l'agglomération mancelle a pour membres et financeurs Le Mans Métropole, le Département de la Sarthe, la Région des Pays de la Loire ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe.

Ses activités concernent le développement économique :

- soutien à l'innovation technologique et de services
- soutien à l'économie sociale et solidaire
- développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- gestion locative de ses propriétés
- vente des derniers terrains dont il a la propriété

Le Mans Innovation est un service du SMAT dont le rôle principal est de participer au développement économique du territoire métropolitain et départemental par le biais de l'Innovation. Pour cela, Le Mans Innovation assure les missions suivantes :

- accompagner des porteurs de projets et les start-up afin de faire émerger de nouvelles entreprises innovantes sur le territoire
- accompagner les entreprises innovantes pour les aider à structurer et développer leurs projets de recherche et d'innovation
- diffuser une culture de l'innovation auprès des entreprises non innovantes pour les aider à franchir le pas de l'innovation.

61



Présidence

Patricia
Charton



Le Mans Développement, agence de développement économique de Le Mans Métropole, œuvre pour l'installation des entreprises sur la métropole.

Elle joue le rôle d'interface avec les collectivités et les réseaux institutionnels et économiques et soutient également l'animation locale portée par les clubs d'entreprises territoriaux et thématiques pour favoriser le développement économique du territoire

Elle travaille en lien étroit avec les structures consulaires, associatives et institutionnelles locales.

Dans ses missions, l'agence assure la promotion et l'image économique de Le Mans Métropole, en partenariat avec les autres acteurs du territoire (pilotage du collectif Quittez Paris, participation à des salons nationaux sur la création d'entreprise, l'immobilier d'entreprise, la mobilité professionnelle).

450 entreprises et projets accompagnés et 112 000 heures d'insertion sociale facilitées.

Structures associées



62

Présidence
Jean-Patrick
Gille

Le CA est présidé par période de trois ans par l'élu délégué à la culture de Tours, Angers ou Le Mans.



Établissement public de coopération culturelle, l'école supérieure d'art et de design de Tours Angers Le Mans (Esad Talm) est un lieu de formation, de recherches et de création.

Ses objectifs :

- assurer un enseignement supérieur en art
- nouer des partenariats avec les institutions académiques (universités, autres établissements d'enseignement supérieur) et culturelles des territoires
- participer au développement de l'enseignement supérieur
- développer un réseau de partenaires internationaux dans le cadre des politiques européennes (via le dispositif Erasmus+ notamment) et internationales
- organiser des expositions, des colloques de nature à mieux faire connaître les enjeux et les acteurs de l'art contemporain
- participer au niveau national au travail de concertation entre les écoles d'art pour anticiper et coordonner l'enseignement supérieur artistique
- participer à la recherche en art artistique
- proposer aux enfants et aux adultes de nos territoires des cours publics avec de multiples choix tels que peinture, dessin, sculpture, histoire de l'art, photographie, arts du feu, etc.



Présidence
Stéphane
Le Foll



La Société d'Économie Mixte Locale Le Mans Événements assure la gestion, la promotion et la commercialisation d'activités à caractère culturel, événementiel, de tourisme d'affaires et de loisirs.

Ces activités s'appuient sur trois structures :

- le Palais des Congrès et de la Culture du Mans dans le cadre d'un contrat de délégation de service public signé avec la Ville du Mans
- l'Office de tourisme communautaire sous la forme d'un contrat de délégation de service public signé avec Le Mans Métropole
- le Centre des Expositions du Mans.

Structures associées



Présidence

Joël
Le Bolu



La Setram, Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération mancelle, est une société anonyme d'économie mixte associant dans son capital Le Mans Métropole comme actionnaire principal (71 %) et des partenaires économiques et financiers (Chambre de Commerce et d'Industrie, banques, assurances et autres partenaires locaux).

Le conseil d'administration est composé de onze administrateurs dont sept élus de Le Mans Métropole et quatre administrateurs représentant les autres partenaires.

Son activité comprend essentiellement la délégation de service public confiée par Le Mans Métropole pour les lignes de tramway, les lignes Tempo (Bus à Haut Niveau de Service), les lignes régulières de bus (y compris les lignes de transport à la demande), les lignes scolaires directes, le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite (Setram Access) ainsi que les parkings relais aux terminus des lignes de tramway (Antarès et Université) et les services de mobilité douce (location et consignes de vélos, covoiturage scolaire).

- 655 collaborateurs dont 67 agents de maintenances et 465 conducteurs/Vérificateurs
- 141 autobus dont 77 bus GNV, 1 bus hydrogène et 3 minibus électriques
- 13 minibus TPMR
- 34 rames de tramway
- 3 117 vélos

63



Présidence

Jacques
Gouffé



Cénovia est une entreprise publique locale au service des projets urbains de Le Mans Métropole et des communes de la Sarthe.

Ses missions principales :

- accompagner les projets d'aménagement urbain à vocation d'habitat, d'activité économique et commerciale
- construire et rénover les équipements publics et privés
- assurer la gestion technique, commerciale et patrimoniale des parcs de stationnement.
- étudier, piloter et livrer des projets d'infrastructure de grande envergure (tramway, bus à haut niveau de service...)
- accompagner les projets de villas d'entreprises, de bâtiments tertiaires et industriels
- conseiller et mettre en œuvre les projets d'efficacité énergétique des bâtiments
- assurer la transition énergétique.

Cénovia gère également la Société Publique Locale (SPL) Cénovia cités, créée pour accompagner les collectivités adhérentes (Le Mans Métropole, les villes du Mans, Allonnes, Coulaines, La Chapelle Saint Aubin, Ruaudin) dans leur développement ainsi que la foncière de redynamisation, créée sous forme de SAS avec la banque des territoires pour accompagner l'évolution du commerce et l'activité économique du territoire, par action sur le foncier.

